

Bilan du SCoT de Colmar-Rhin-Vosges

Restitution du bilan

30 novembre 2022

Contexte juridique *(rappel)*



- SCoT approuvé le 14 décembre 2016, puis amendé le 19 décembre 2017



- Décembre 2022 (au plus tard) analyse des résultats de l'application du SCoT



- Cadre légal :
 - * Article L 143-28 du code de l'urbanisme
 - * Modalités de suivi contenues dans le SCoT

Finalisation du bilan

Phases

Phase 1 : construction et analyse des indicateurs

Phase 2 : rencontres territoriales

Phase 3 : restitution du bilan

Validations politiques

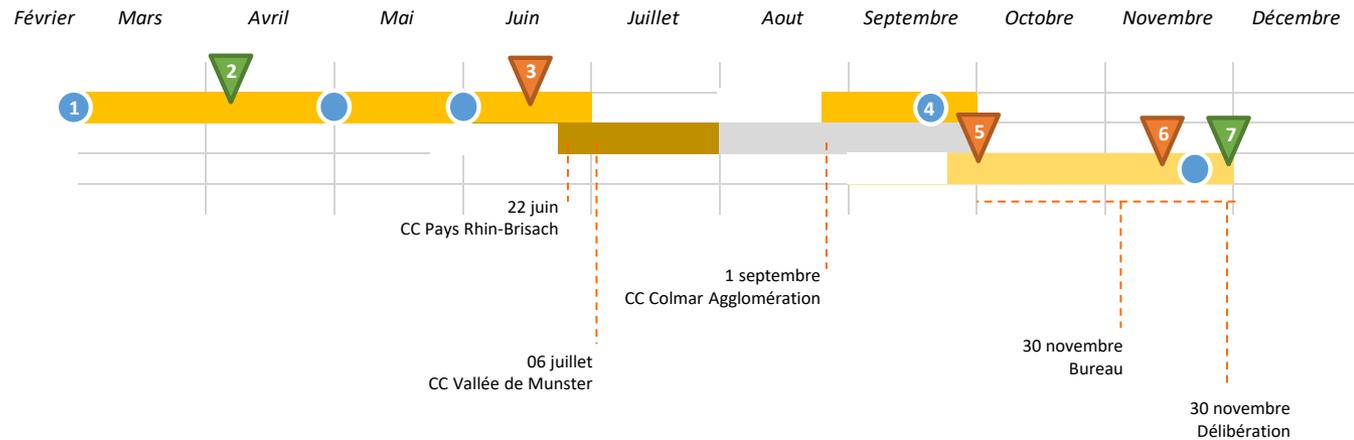
Comité technique



Bureau élargi



Comité syndical



1) réunion de cadrage (24/02)

2) Présentation de la démarche en C.S.

3) Premiers éléments de bilan avant rencontres EPCI

4) Travaux foncier OFET

5) Restitution indicateurs fonciers au bureau

6) Préparation de la restitution du bilan en bureau

7) Comité syndical et délibération bilan/ révision du SCoT (avant le 14/12/2022)

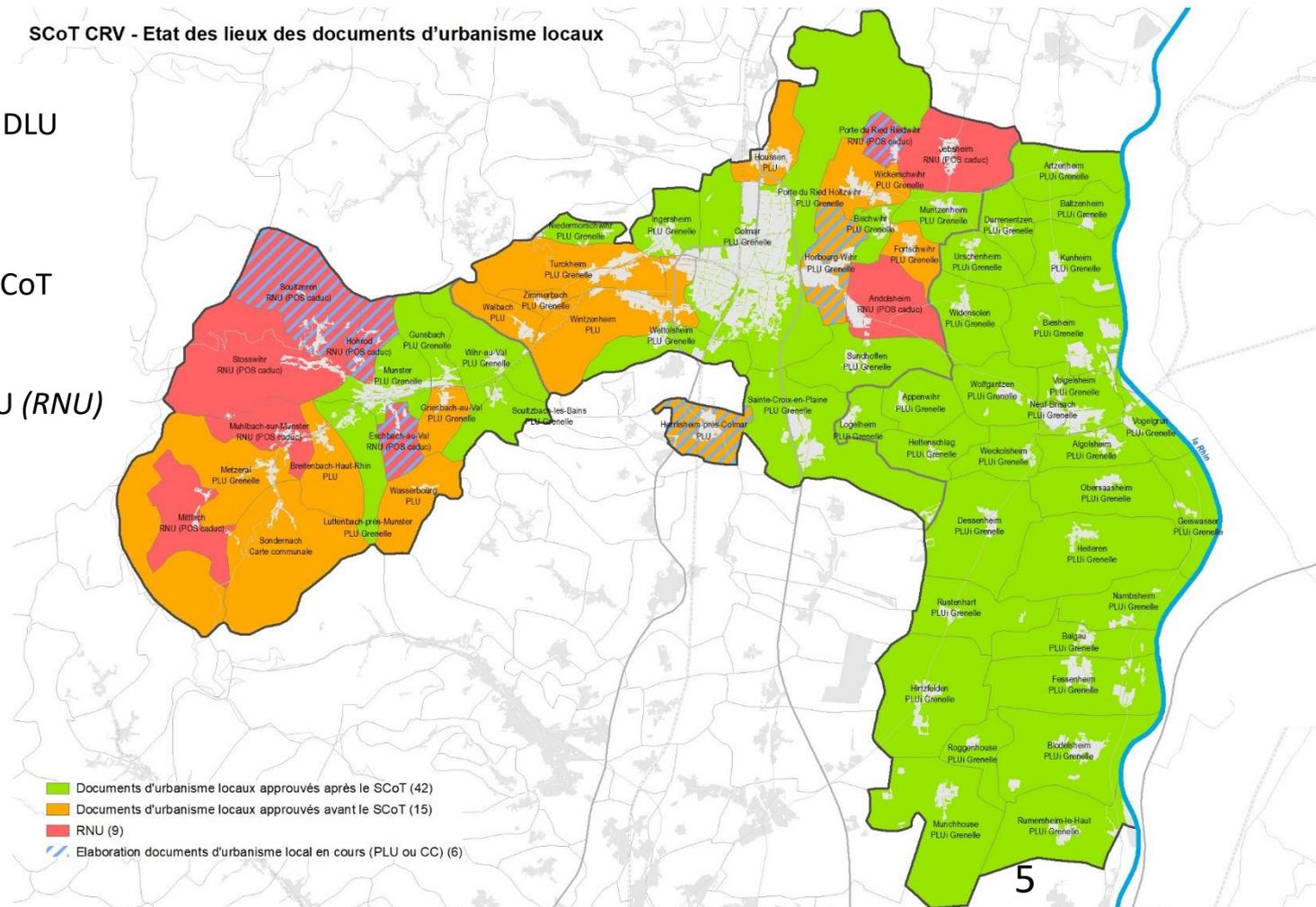
Prise en compte des documents locaux d'urbanisme au regard du SCoT

SCoT CRV - Etat des lieux des documents d'urbanisme locaux

42 communes avec un DLU compatible

15 DLU antérieurs au SCoT

09 communes sans DLU (RNU)



1

Répondre aux besoins résidentiels en s'assurant de la maîtrise de l'étalement urbain

Les orientations du DOO relatives...

- à la production de logements,
- à la consommation foncière et son usage,

PADD : Atteindre 170 000 habitants en 2027

Un objectif qui n'est plus si lointain

Périmètre du bilan

Plus de

154 000

habitants en 2019

Périmètre de révision

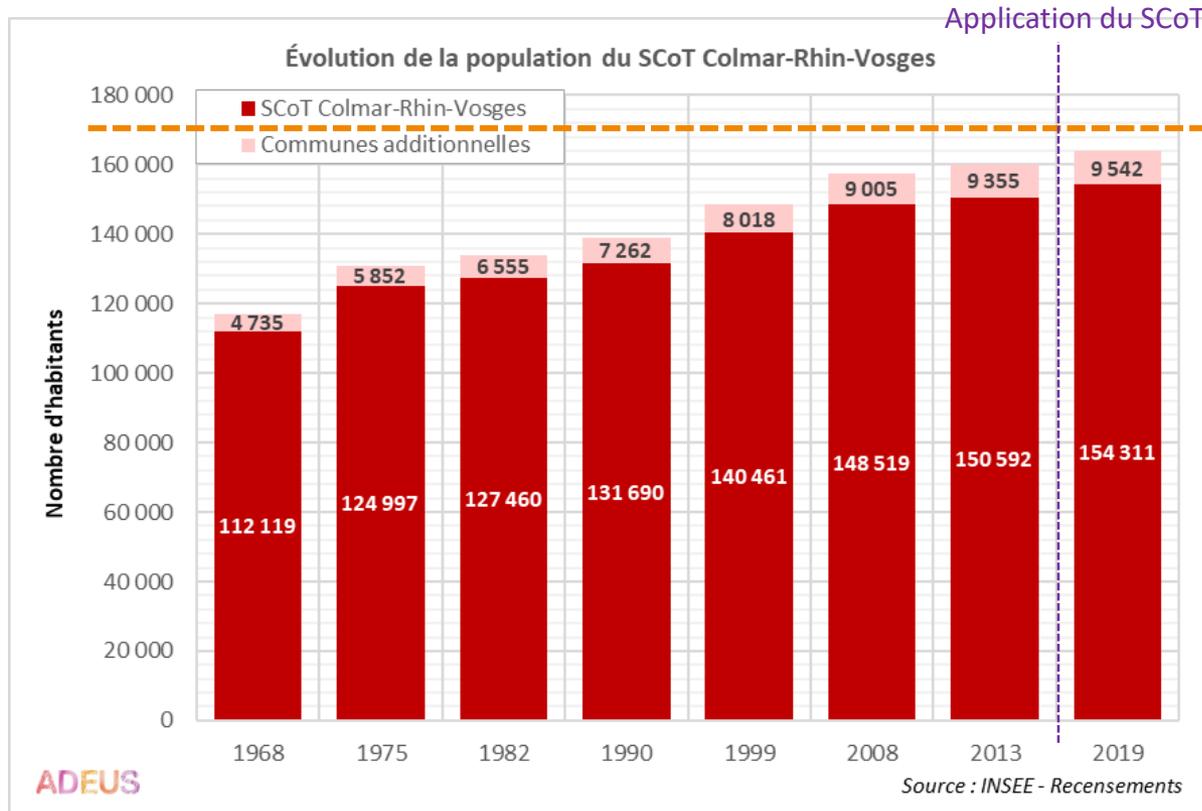
Près de

164 000

habitants en 2019

20 %

de la population
du Haut-Rhin



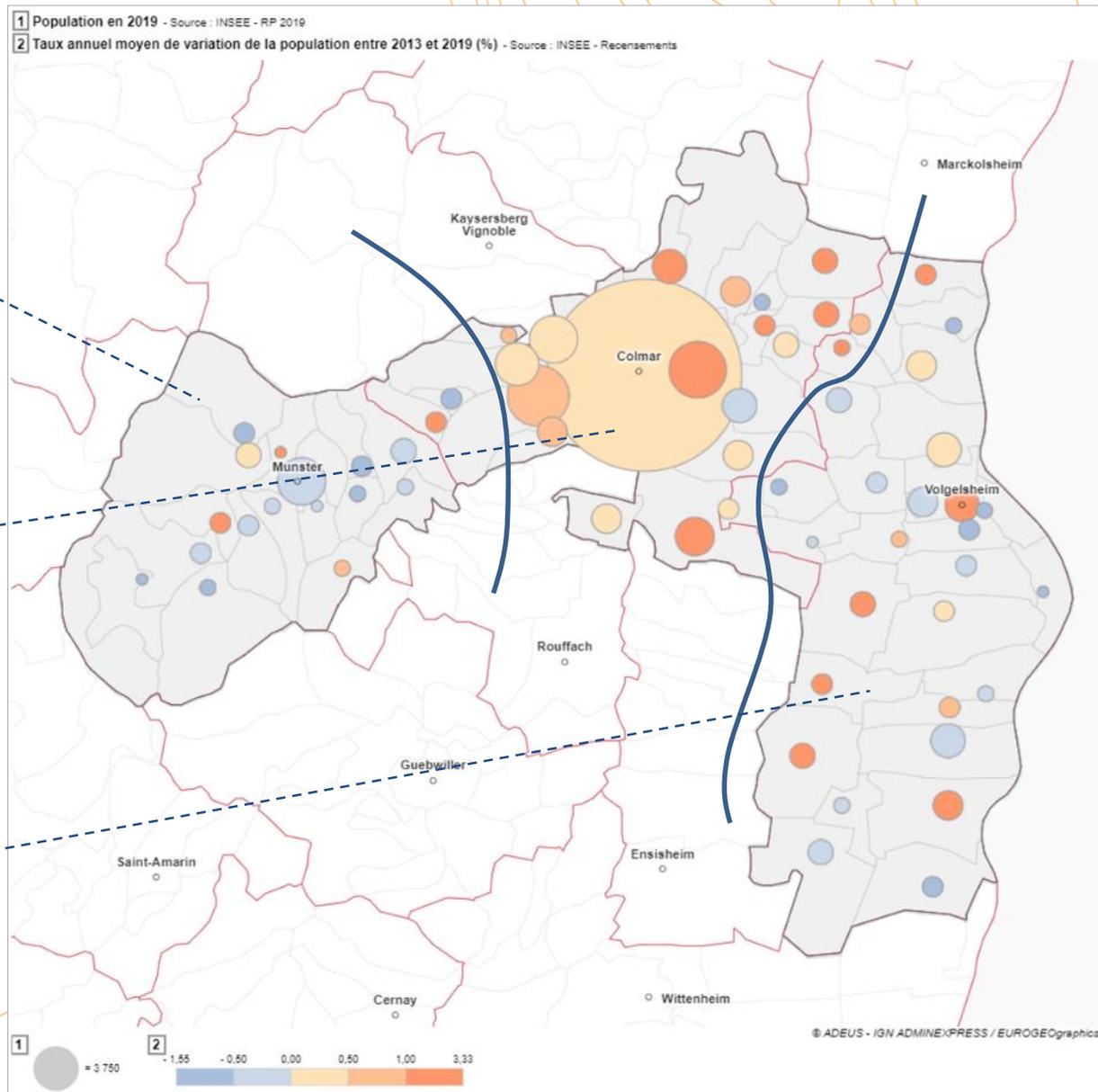
PADD : Atteindre 170 000 habitants en 2027

De forts contrastes au sein du territoire

Des communes de montagne qui perdent de la population

Un agglomération qui génère une dynamique

Une situation contrastée dans la bande rhénane, en lien avec la construction neuve



1

Répondre aux besoins
résidentiels en s'assurant
de la maîtrise de
l'étalement urbain

**Les orientations du DOO relatives
à la production de logements**

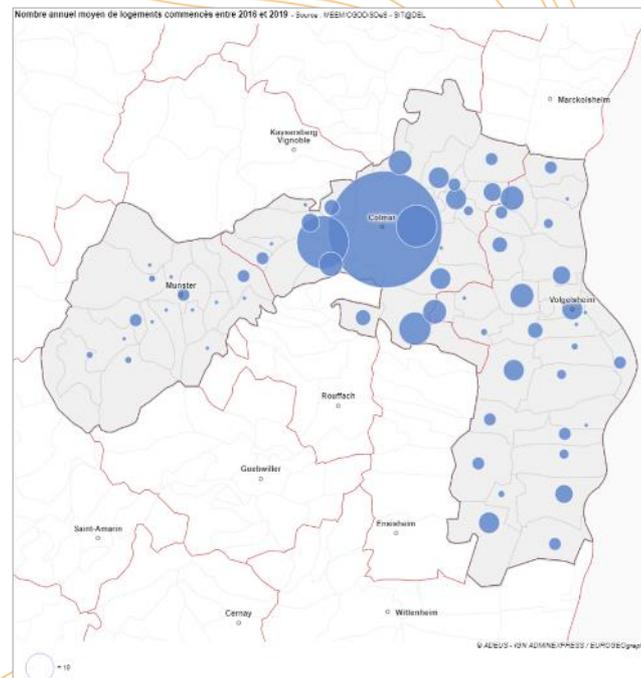
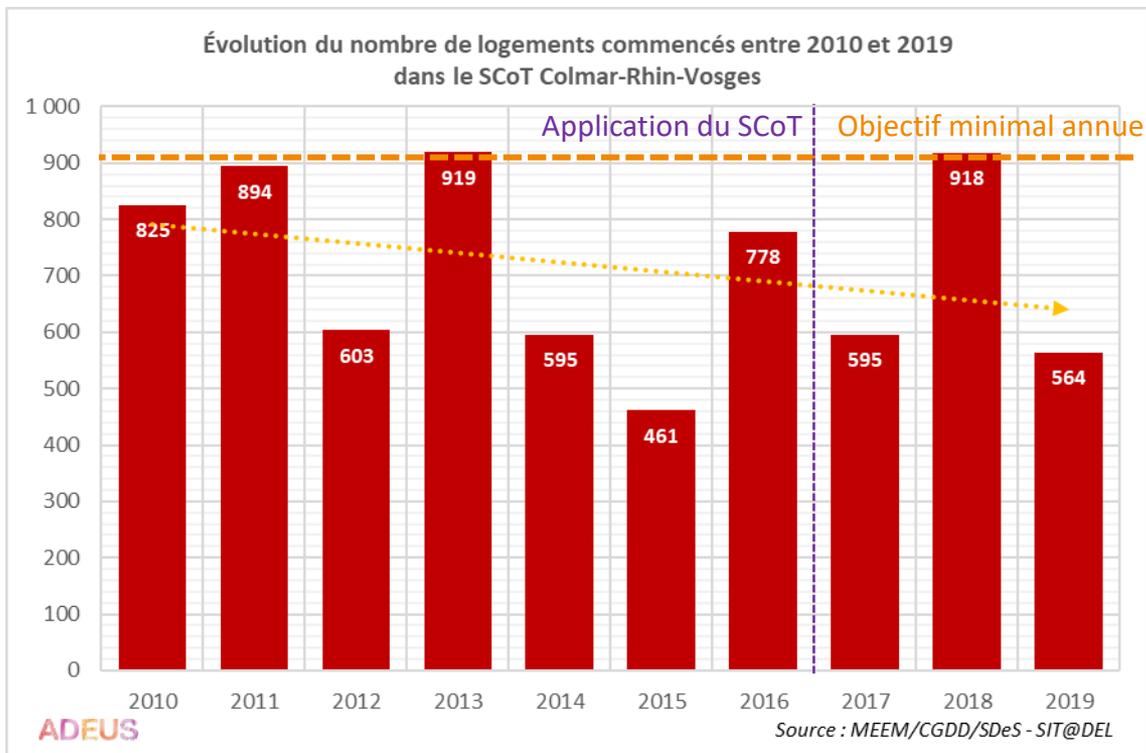
Construire entre 900 et 1050 logements par an

Un objectif partiellement/ponctuellement atteint

En moyenne

715

Logements neufs
par an depuis 2016

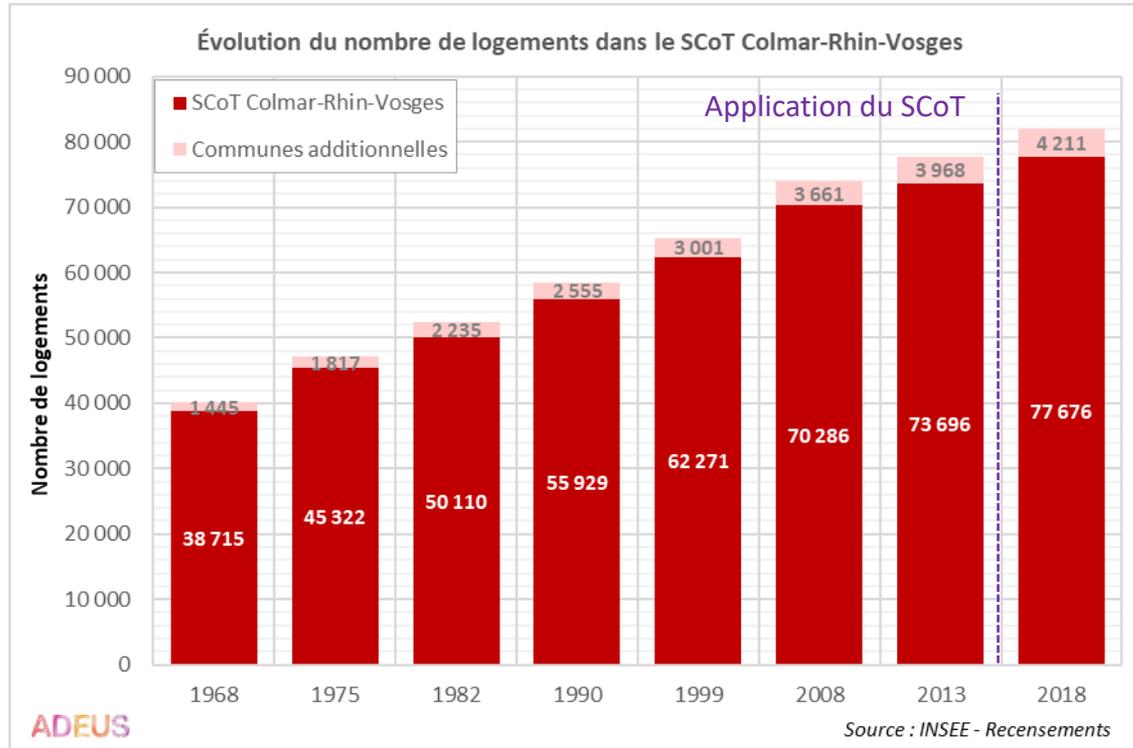


80 %

de la production concentrée dans
l'agglomération de Colmar depuis 2016

Construire entre 900 et 1050 logements par an

La majorité des logements du SCoT de demain sont déjà construits



3 %

Poids des logements créés depuis 2016 dans le parc de logements du SCoT

22 %

Des logements du Haut-Rhin sont dans le SCoT CRV

+1,06 %

De logements supplémentaires par an dans le SCoT (2013-2018)

Répartir la production de logements

Un renforcement de l'agglomération et des villages

En moyenne

715

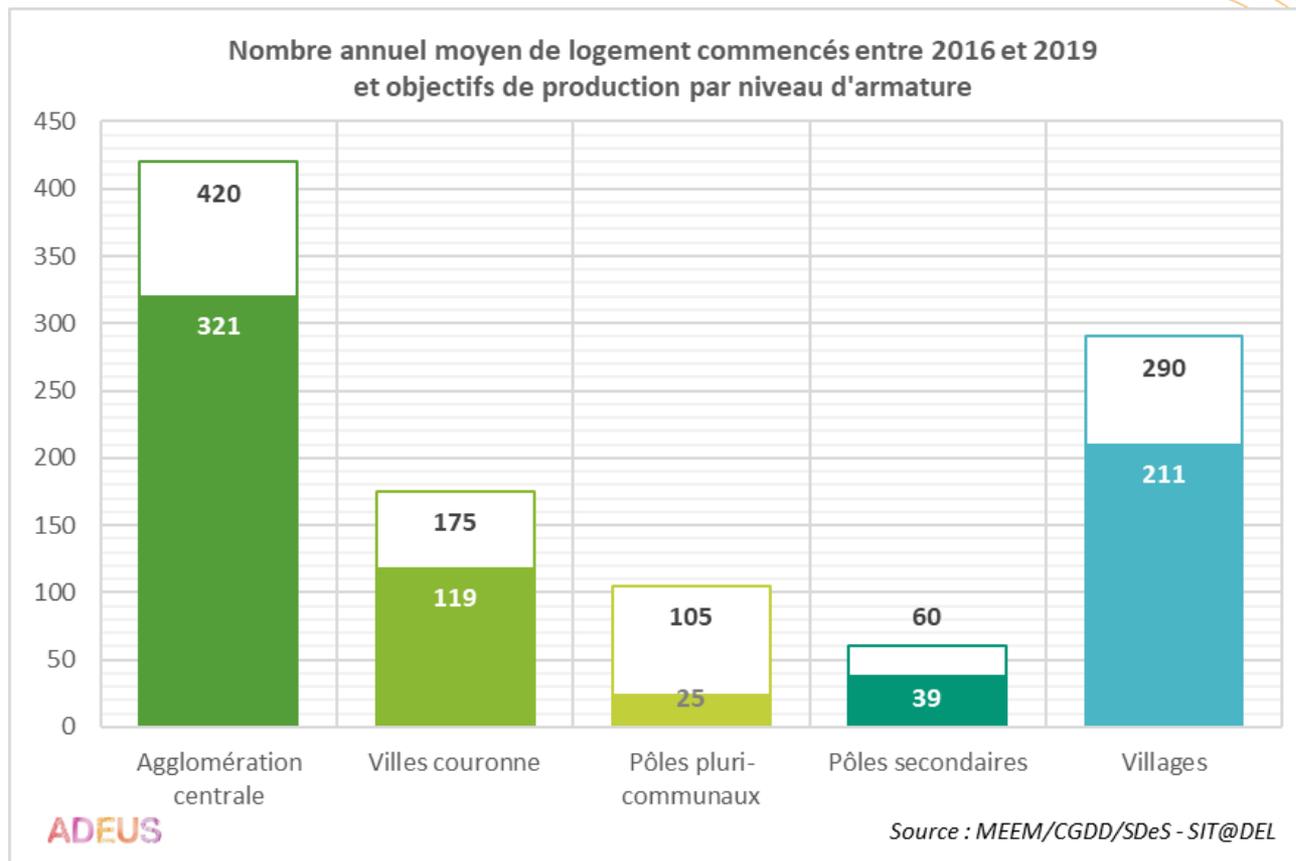
Logements neufs
par an depuis 2016

8- Diversifier la production de logements (point 1)



A RELATIVISER :

- Peu de recul (4 ans)
- De faibles volumes



Objectif atteint à ...

76 %

68 %

23 %

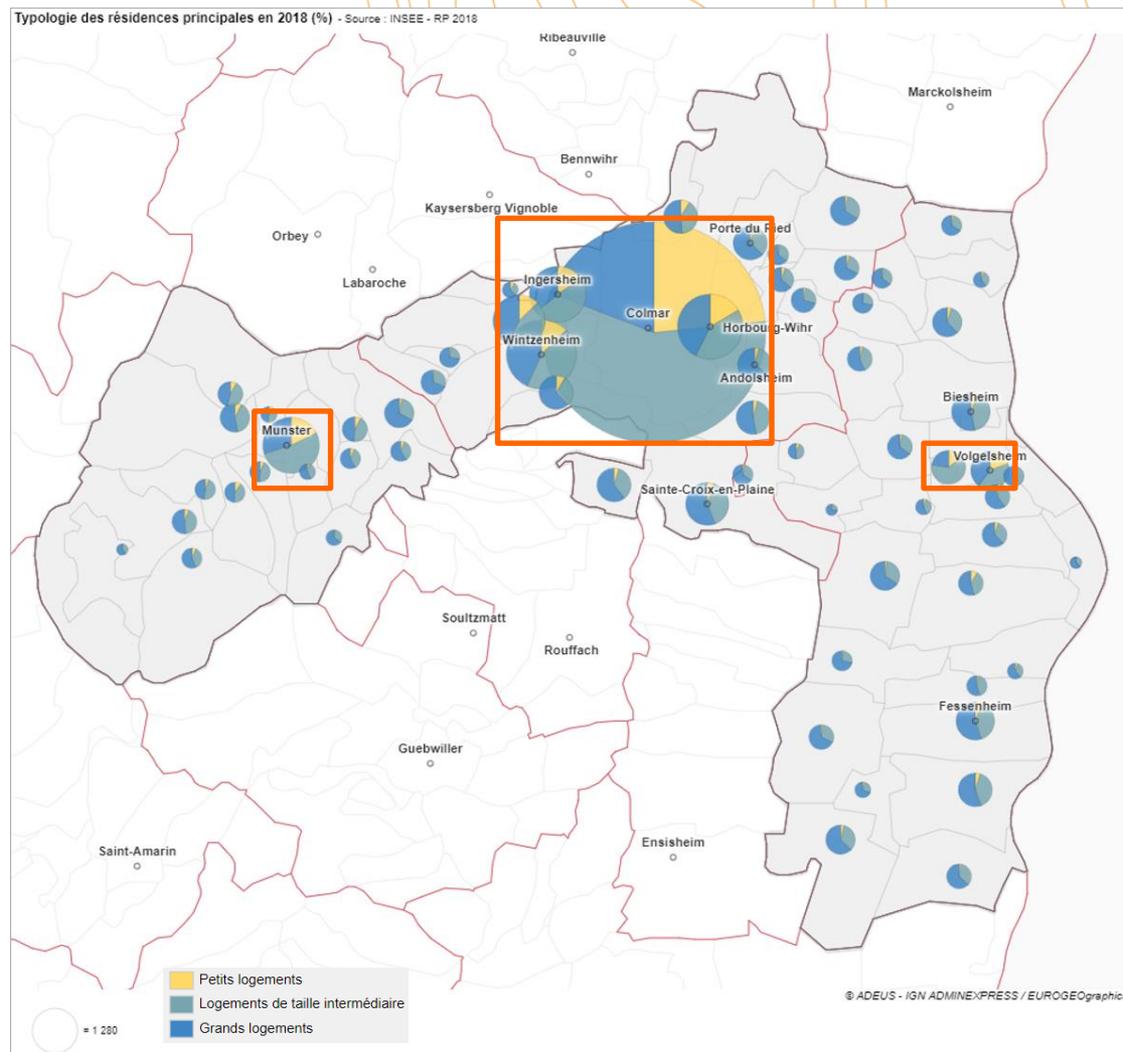
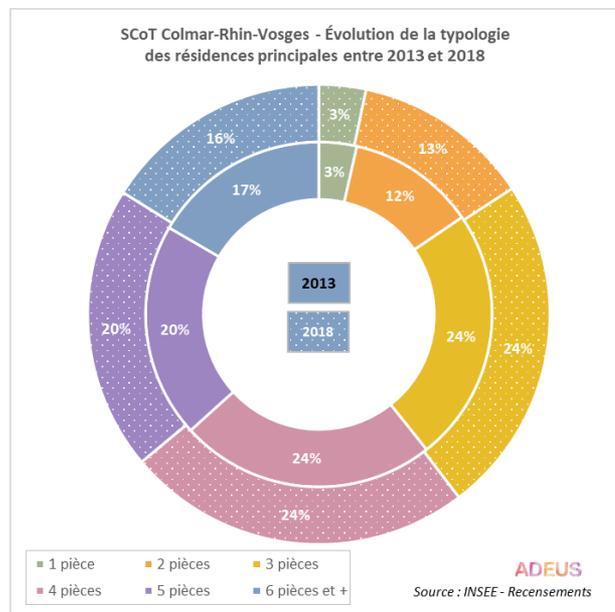
64 %

73 %

Diversifier l'offre logement

8- Diversifier la production de logements (point 2)

- **Davantage de propriétaires**
(56% à 58% depuis 2013)
- **Peu de petits logements et de logements aidés hors agglomération**

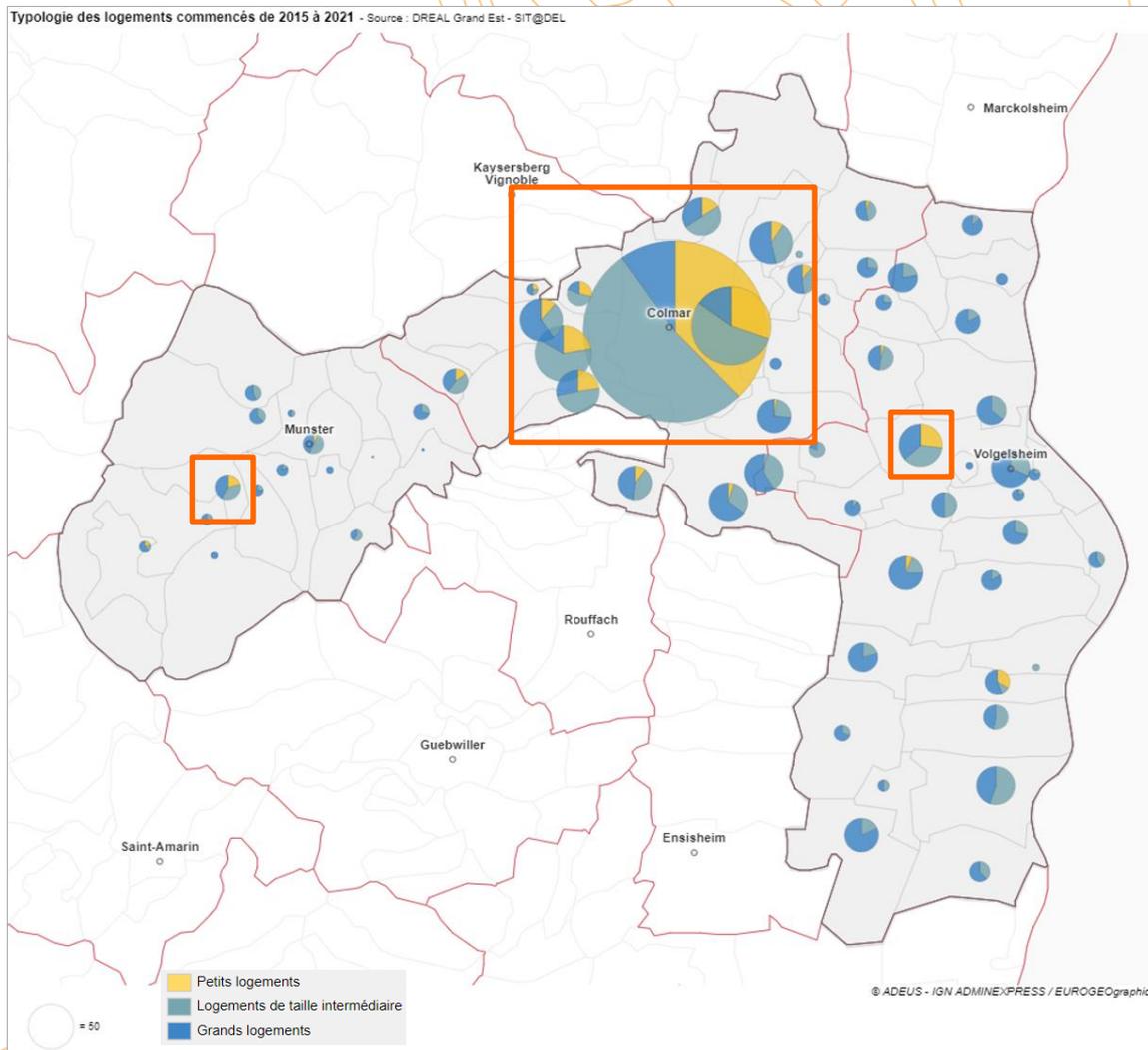
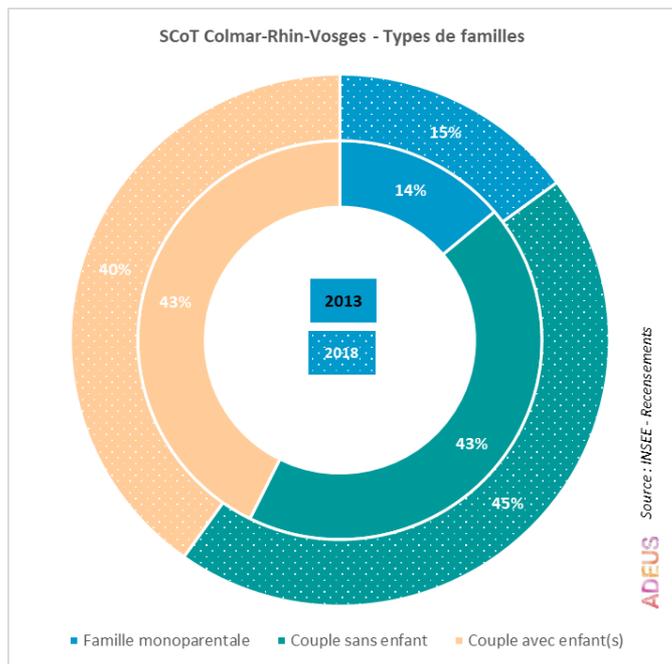


Diversifier l'offre logement

8- Diversifier la production de logements (point 2)

33 %

Des résidences principales commencées entre 2015 et 2021 sont des logements de 5 et 6 pièces et +



Diversifier les typologies des nouveaux logements

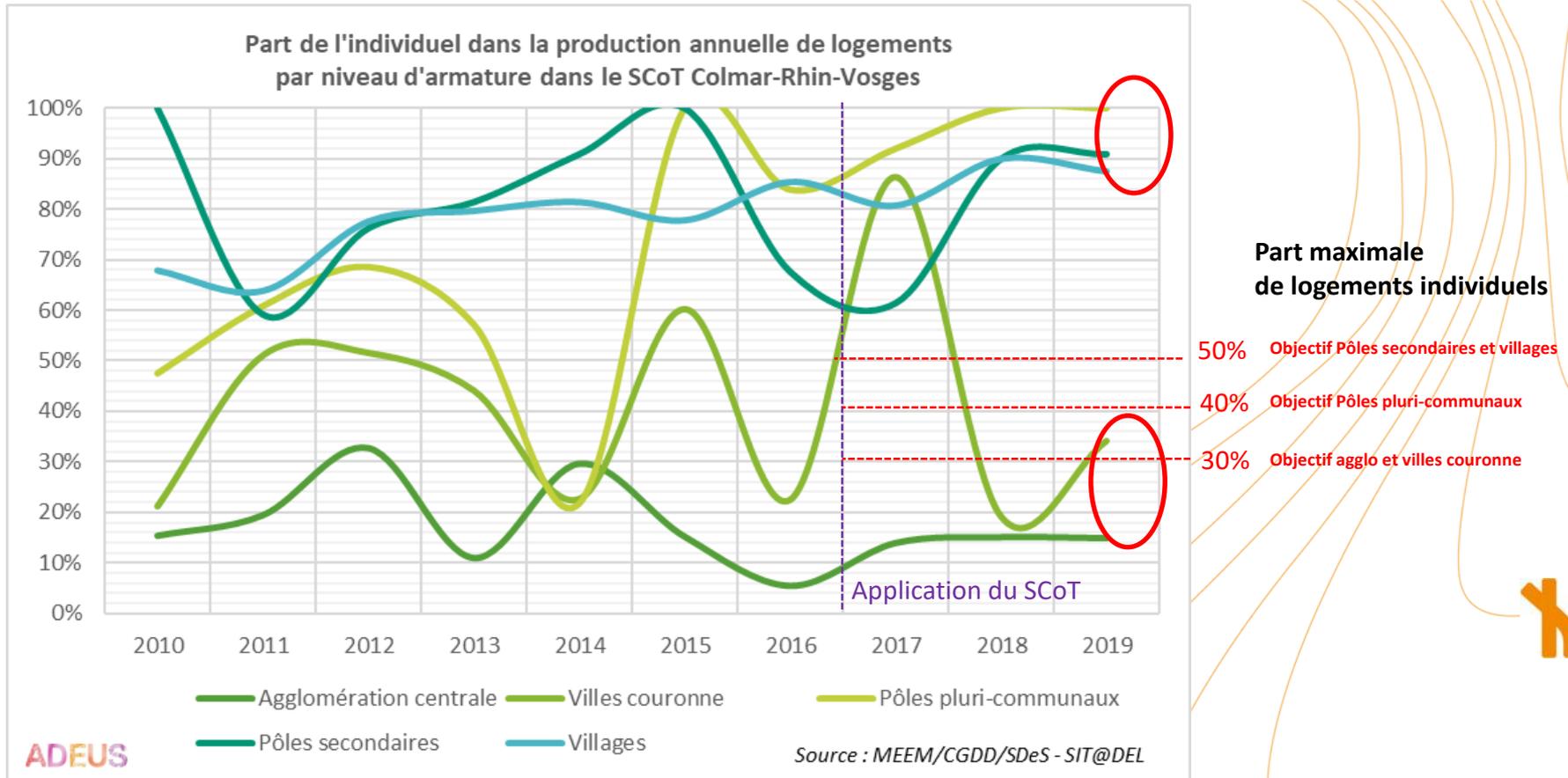
Une production majoritairement orientée vers la maison individuelle, hors agglomération et villes couronne

Depuis 2016

46 %

Des logements neufs sont des maisons individuelles

8- Diversifier la production de logements (point 3)



Evolution des logements aidés

9- Poursuivre le renforcement de l'offre en logements aidés

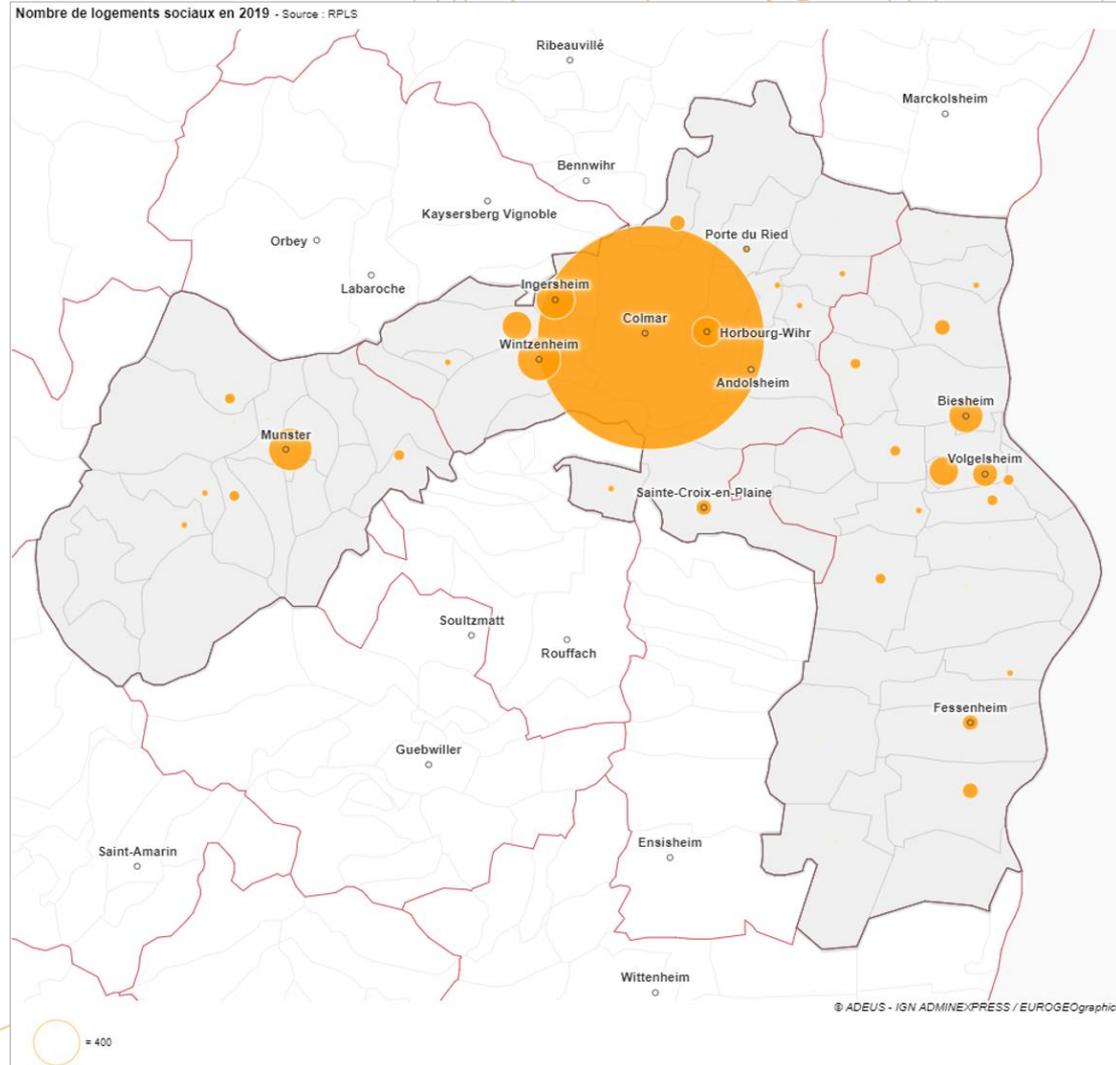
89 %

Des logements sociaux sont localisés dans la Communauté d'agglomération de Colmar

78 %

Des logements sociaux sont localisés à Colmar

En complément, quelques poches de logements sociaux dans le secteur de Neuf-Brisach et à Munster



L'accessibilité au logement s'est-elle dégradée ?

Une évolution des revenus supérieure à l'inflation

Vallée de Munster

Revenu médian des ménages
22 300 €

Evolution en 8 ans
+7 %

Colmar agglo.

22 450 €

+10 %

Rhin-Brisach

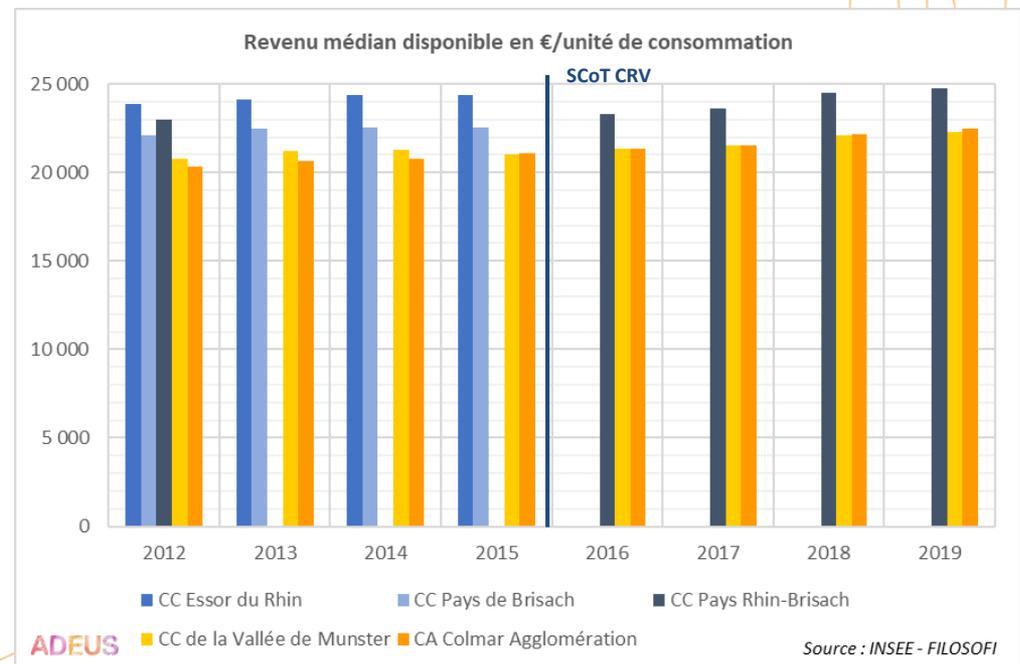
24 750 €

+8 %

Inflation = +6,7 %

Evolution en 8 ans

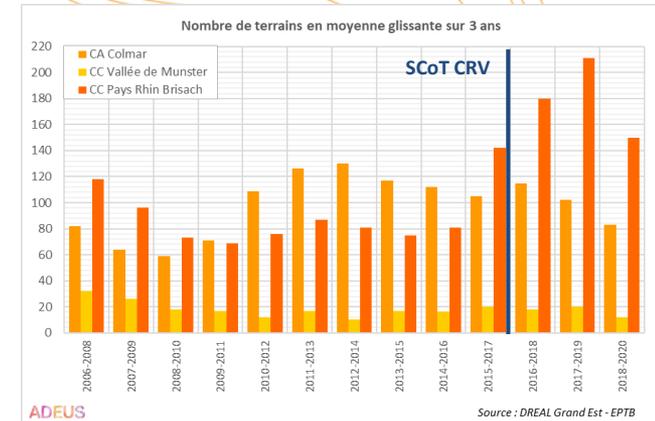
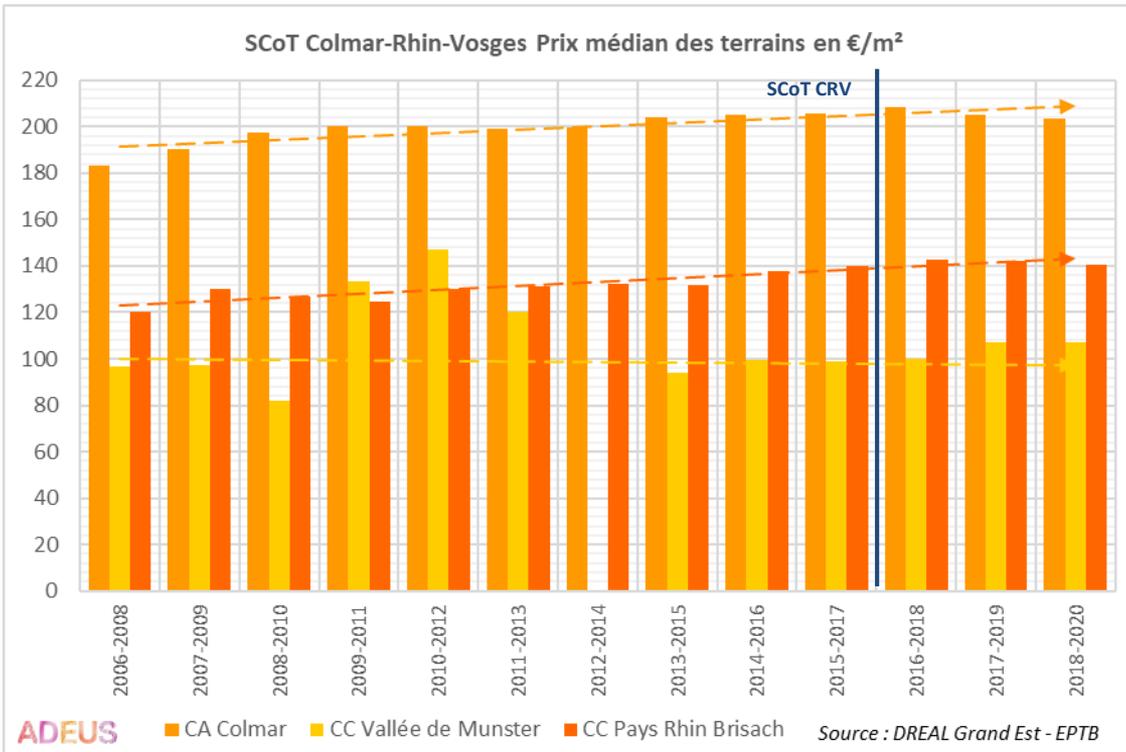
- Une différence entre territoires **Est** et **Ouest** du SCoT
- **Les revenus** des ménages **ont**, à priori, **augmenté** plus que le cumul de l'inflation



L'accessibilité au logement s'est-elle dégradée ?

Le prix du foncier s'accroît plus rapidement dans les territoires que sur l'agglomération

Terrains à bâtir pour maisons individuelles (enquête DREAL à partir des permis)



- Depuis 2006, les prix du m² ont augmenté plus rapidement dans la CC de **Rhin-Brisach** (+17 %) que dans les autres territoires (+11 %)
- Sur la période récente, le décalage entre revenus et foncier **se creuse davantage en dehors de l'agglomération**.
- **Part du foncier** dans une opération : 33 % agglo contre 25 % dans les autres territoires (part en diminution depuis les années 2000)

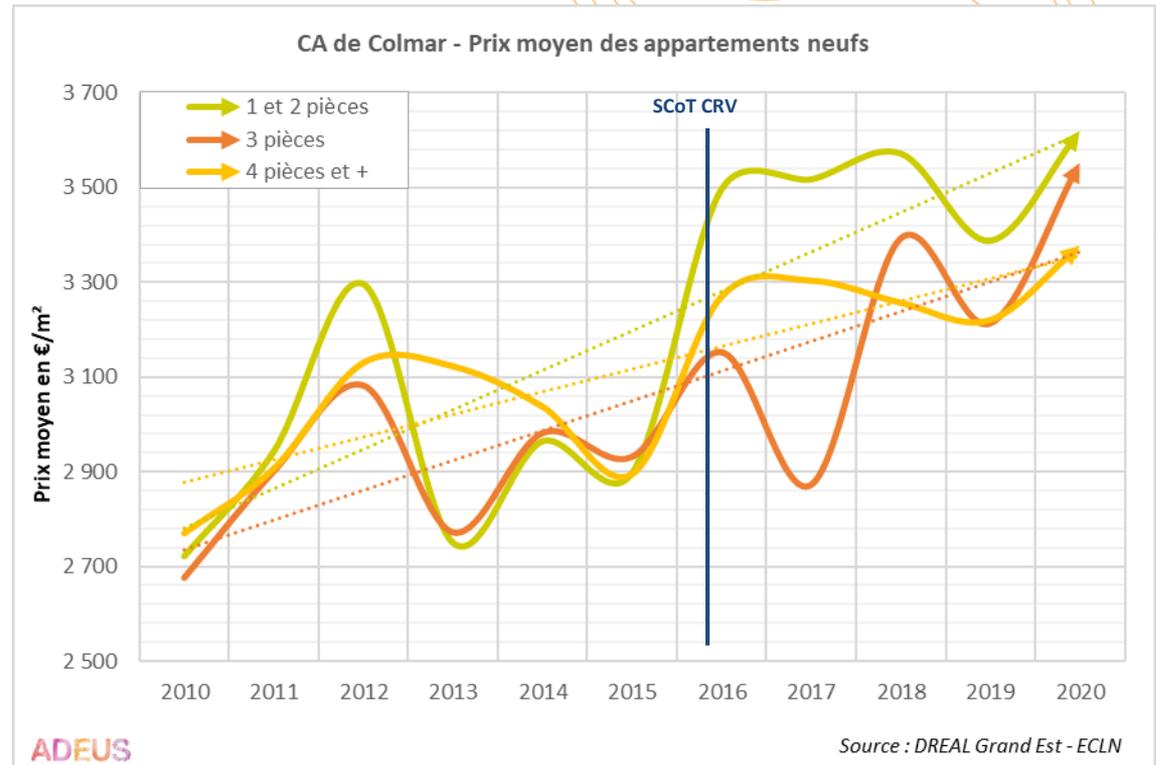


Pas d'éléments depuis la crise du COVID

L'accessibilité au logement s'est-elle dégradée ?

Les petits logements tirent les prix vers le haut

- Le prix moyen des appartements a dépassé les 3 000 €/m².
- Sa progression a été plus rapide pour les **petits logements** de 1 et 2 pièces et les 3 pièces (+ 33 %)
- Plus mesurée pour les **grands logements** de 4 pièces et plus (+ 22 %).



Données disponibles seulement sur la CA de Colmar
Pas d'éléments depuis la crise du COVID

Bilan & Perspectives

Bilan

- ❖ Une dynamique démographique moins prononcée que dans les périodes précédentes
- ❖ Avec de l'ordre de 700 logements produits par an, un objectif de production (900 par an) atteint aux $\frac{3}{4}$
- ❖ Une production concentrée sur l'agglomération (80% des logements créés)
- ❖ Une diminution de la part des familles avec enfants mais une production de grands logements qui reste stable (1/3 des logements neufs)
- ❖ Une mixité d'offre sur l'agglomération et dans les bourgs. Des villages « de propriétaires » dont le parc demeure presque exclusivement orientée sur la maison individuelle
- ❖ Une offre en logements sociaux concentrée dans l'agglomération (90%) et les bourgs
Une offre peu développée, voire absente, aux autres échelons de l'armature

Perspectives

- ❖ Une diminution de la taille des ménages et un vieillissement de la population qui impactent les besoins en logements
- ❖ Une construction plus dynamique dans les villages de plaine, plus éloignés d'une offre TC que dans la vallée, pourtant équipée d'une voie ferrée
- ❖ Quelques poches ponctuelles de vacance, mais un territoire où le marché est plutôt tendu
=> la vacance n'est pas un gisement majeur de sobriété foncière

1

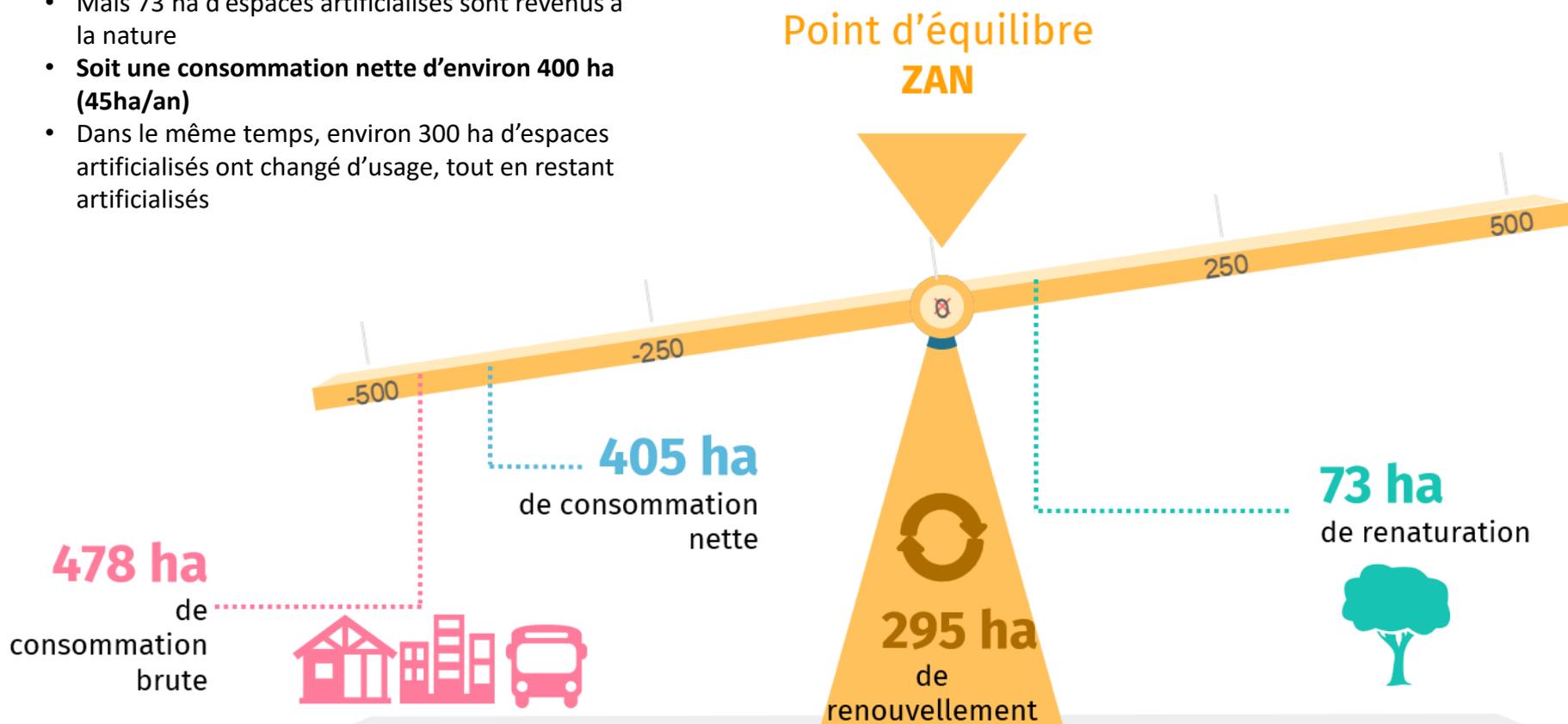
Répondre aux besoins
résidentiels en s'assurant
de la maîtrise de
l'étalement urbain

**Les orientations du DOO relatives
à la consommation foncière et son usage**

Les différentes mutations du sol depuis 2010

Depuis 2010, dans le périmètre actuel du SCOT,...

- Près de 480 ha d'ENAF consommés (53ha/an)
- Mais 73 ha d'espaces artificialisés sont revenus à la nature
- **Soit une consommation nette d'environ 400 ha (45ha/an)**
- Dans le même temps, environ 300 ha d'espaces artificialisés ont changé d'usage, tout en restant artificialisés



Source : OCS

Consommation des ENAF et perspective ZAN 2030

Hectares	Consommation nette	Consommation brute	
	OCS (2010-2019)	OCS (2010-2019)	CEREMA (2011-2020)
Périmètre initial	337 (+37/an)	397 (+44/an)	295 (+33/an)
Communes additionnelles	67 (+7/an)	80 (+9/an)	60 (+7/an)
Périmètre actuel	405 (+45/an)	478 (+53/an)	355 (+39/an)
<i>Haut Rhin</i>	<i>2 149 (+239/an)</i>	<i>2 507 (+279/an)</i>	<i>1 618 (+180/an)</i>
<i>Alsace</i>	<i>5 442 (+605/an)</i>	<i>6 120 (+680/an)</i>	<i>3 859 (+429/an)</i>

⚠ Période figée

⚠ Biens imposables

Le SCOT CRV, dans son périmètre actuel, représente 19% de la consommation haut-rhinoise et 8% de la consommation alsacienne

Trajectoire ZAN

(NP)

-50% de consommation foncière « réelle observée »
sur 2021-2030 par rapport à 2011-2020

200 ha (22/an)

240 ha (27/an)

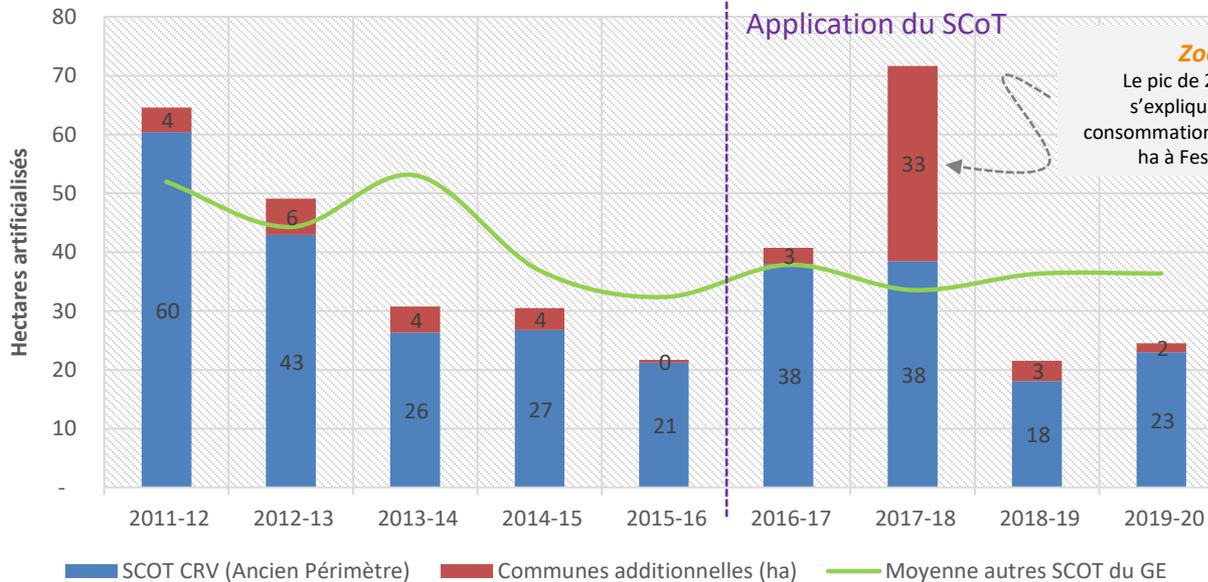
180 ha (20/an)

Rythme de la consommation foncière

Les atouts de l'approche par les fichiers fonciers : une consommation en baisse depuis 2016

Flux d'artificialisation annuels entre 2011 et 2020

SCOT CRV. Ancien Périmètre & CA.



Source : fichiers fonciers CEREMA

75 %

Des 478ha consommés entre 2010 et 2019 selon l'OCS* étaient déjà consommés en 2015

30 ha

Consommés par an selon l'OCS* depuis 2015 sur le périmètre de révision, soit un rythme proche de l'objectif ZAN

Sur la dernière décennie

33ha

Consommés par an
(44 ha avec l'OCS)

Depuis l'application du SCoT

29 ha

Consommés par an.
(26 ha avec l'OCS*)

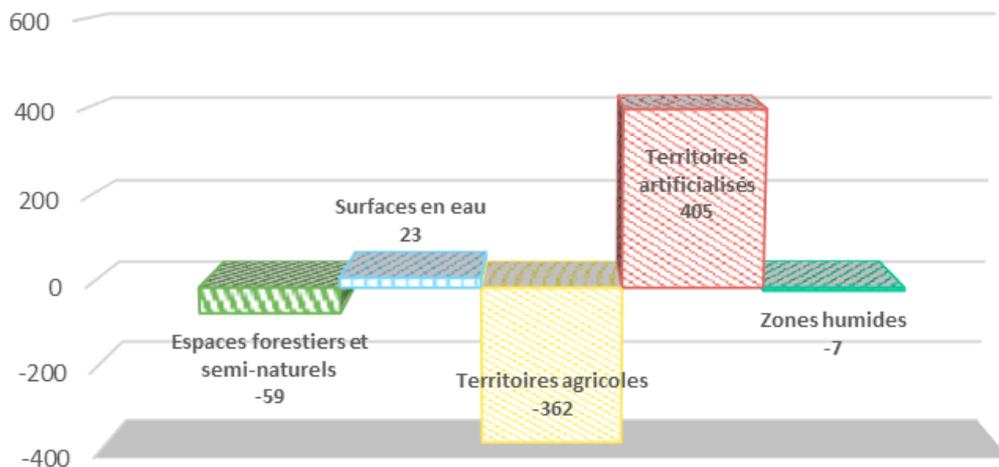
Moyenne
SCOT Grand Est
36ha

*entre 2015 et 2019, d'après un travail interne de photo-interprétation des polygones de l'OCS ayant mutés entre 2010 et 2019 au regard de l'orthophotographie de 2015

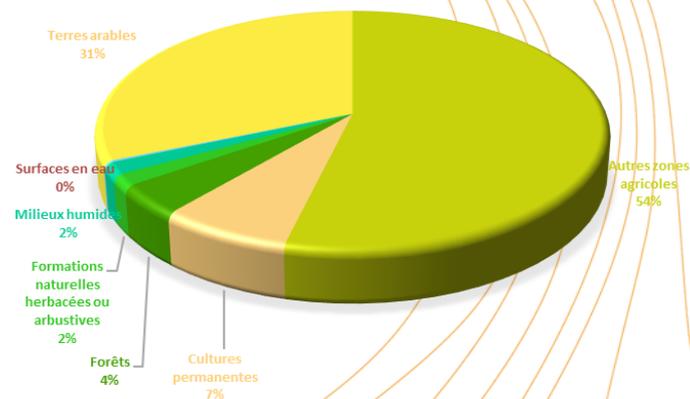
Zoom sur les ENAF consommés

Les atouts de l'approche par observation aérienne

EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL 2010-2019
SCOT CRV NP. EN HA



USAGE INITIAL DES ESPACES ARTIFICIALISÉS
SCOT CRV (AP). 2010-2019. OCS

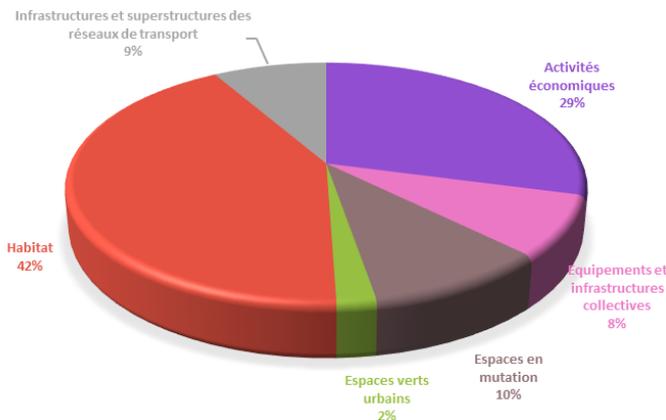


Depuis 2010, la majorité des 480 ha d'ENAF artificialisés étaient :

- Majoritairement des « autres zones agricoles » (type prairies, friches et délaissées agricoles) et des terres arables.
- Rarement encore des cultures permanentes (vignes)
- Plus rarement encore des espaces forestiers et des zones humides.

Destination et localisation de la consommation foncière

DESTINATION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS
CRV (AP). 2010-2019. OCS



40 %

(50% FF)

Pour le résidentiel

30 %

(40% FF)

Pour les activités

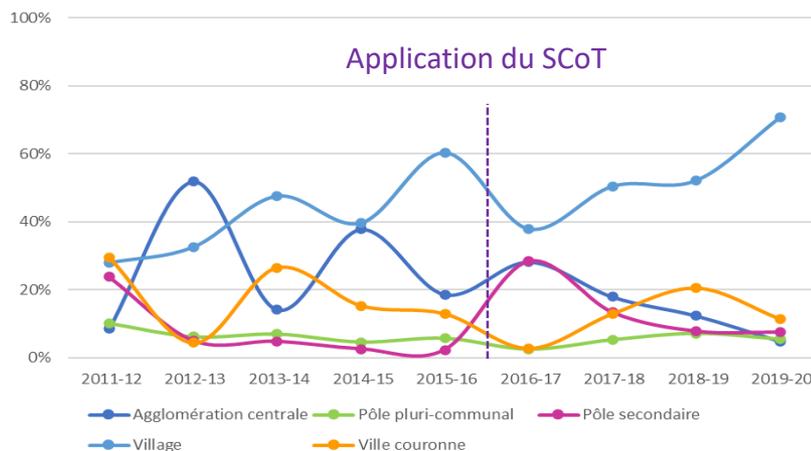
Principalement *au*
bénéfice de l'habitat
(sur la dernière décennie)

Se concentrant de plus
en plus *dans les*
« villages »...
(sur la dernière décennie)

43 %

De la consommation
dans les villages
(126ha)

Répartition annuelle de la consommation foncière selon l'armature
SCOT CRV. 2011-2020



...Mais un poids à
relativiser

+6%

Dynamique des espaces artificialisés
dans les pôles secondaires
(+4,5% pour les villages)

0,87%

Part de la surface des villes
couronnes impactée
(0,41% pour les villages)

Des résultats conformes aux objectifs ?

Une limitation de la consommation résidentielle annuelle conforme aux objectifs fixés par le SCOT

En moyenne

24 ha/ an

plafond maximum du SCoT pour les extensions* en matière d'habitat

(478,4 ha pour la période 2016-2036)



Les fichiers fonciers CEREMA ne renseignent pas sur la localisation (extension ou non) de la consommation foncière

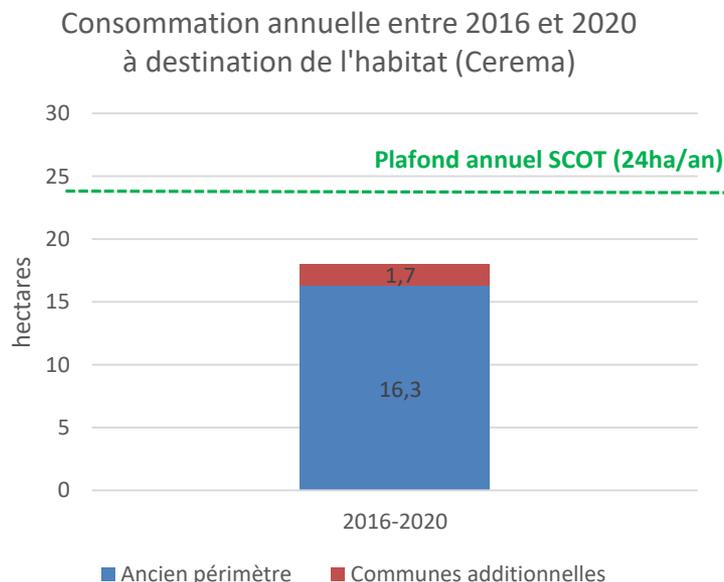
Fichiers fonciers CEREMA

16 ha/ an

Consommés depuis 2016/ périmètre du bilan du SCoT. Soit **68 %** du plafond annuel maximum.

18 ha/ an

depuis 2016 sur le périmètre de révision du SCoT. Soit **75 %** du plafond annuel maximum.



OCS Grand Est

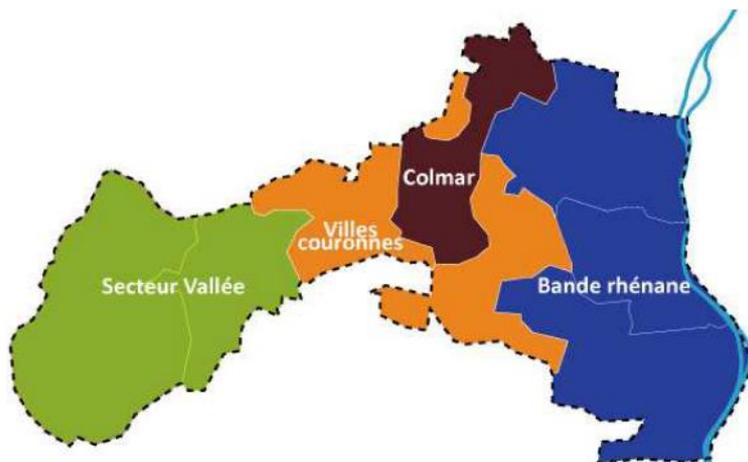
22 ha/ an

Consommés en moyenne* depuis 2016/ périmètre du bilan du SCoT. Soit **92 %** du plafond annuel maximum.

Des résultats conformes aux objectifs ?

Résultats par secteur sur le périmètre de bilan du SCoT

Une consommation dans les « espaces de cohérences » conforme aux objectifs du SCOT

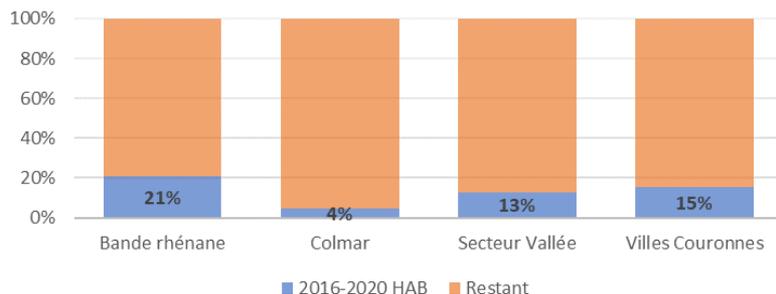


Depuis 2016...

- Le SCOT CRV a consommé **14%** de l'enveloppe définie jusqu'à 2036
- Tous les espaces de cohérence respectent les objectifs du SCoT (<20%)
- La **Bande Rhénane** est le **plus en avance** sur son enveloppe (21%), notamment dans ses **villages** où la consommation a été supérieure aux objectifs fixés (26%)

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ENVELOPPE FONCIERE DÉDIÉE À L'HABITAT

CONSOMMATION FONCIERE A DESTINATION DE L'HABITAT PAR "ESPACE DE COHÉRENCE" ENTRE 2016 ET 2020 AU REGARD DES OBJECTIFS DU SCOT (2016-2036). ANCIEN PÉRIMÈTRE



Secteur Vallée : 7,5ha consommés sur 58,8ha

Colmar : 5,8ha consommés sur 130 ha

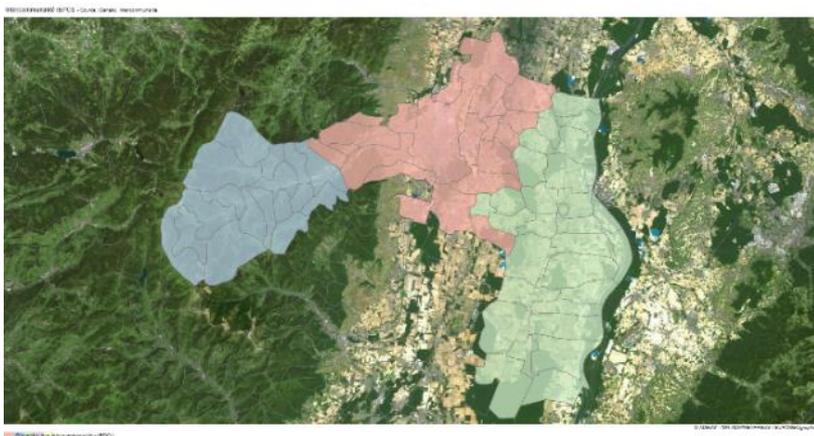
Villes couronnées : 21,7ha consommés sur 142,5 ha

Bande rhénane : 30,2ha consommés sur 147,1 ha

Des résultats conformes aux objectifs ?

Résultats par EPCI sur le périmètre de bilan de SCOT

Une consommation dans les EPCI conforme aux objectifs du SCOT

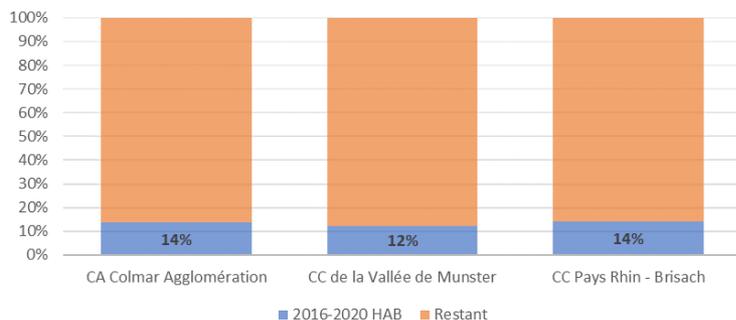


Depuis 2016...

- Tous les EPCI respectent les objectifs du SCOT (<20%)
- En prenant en compte les communes additionnelles, la **CC du Pays Rhin Brisach** est **proche de son plafond** annuel (19%)
- Dans le détail, les « villages » de la **CA de Colmar** sont **bien au dessus** de leur enveloppe (39%)

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ENVELOPPE FONCIERE DÉDIÉE À L'HABITAT

CONSOMMATION FONCIERE A DESTINATION DE L'HABITAT PAR EPCI ENTRE 2016 ET 2020 AU REGARD DES OBJECTIFS DU SCOT (2016-2036). ANCIEN PÉRIMÈTRE



CC de la Vallée de Munster : 7,2ha consommés sur 58,8ha

CA Colmar Agglomération : 37,9ha consommés sur 278,6 ha

CC Pays Rhin-Brisach : 20,1ha consommés sur 141 ha

MAJIC 2 : L'UF comme unité de base

Unité foncière (UF) : ensemble des parcelles jointives appartenant à un même propriétaire.

Source : ADEUS

La méthode MAJIC consiste à **identifier les UF qui se sont bâties** entre deux périodes.

2 critères pour qualifier l'évolution

N



1 l'UF observée (année N+1) était-elle **bâtie ou nue** à l'origine (année N) ?

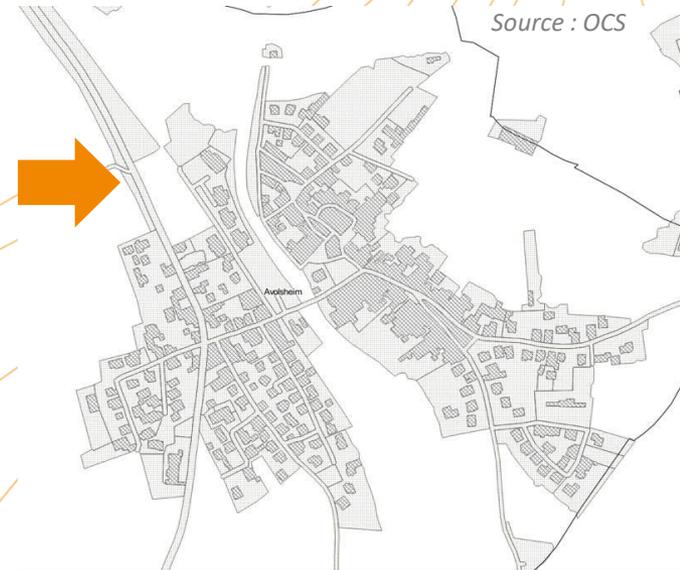


Source : OCS

N+1



2 l'UF observée (année N+1) se situe-t-elle **dans l'enveloppe** de référence ou **en extension** ?



Source : ADEUS

Donner priorité au renouvellement urbain

Orientation 4 du DOO

Les ¾ des logements neufs se sont construits au sein des enveloppes urbaines

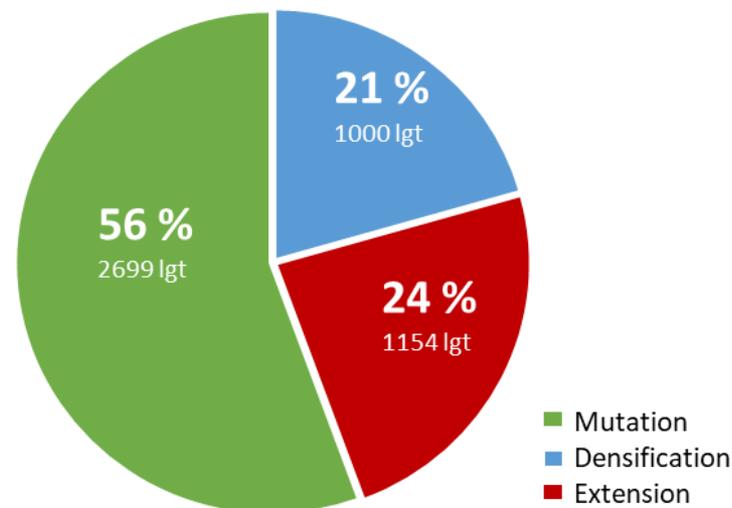
Depuis 2016 :

- Sur plus de 4 800 logements seulement 1 183 logements l'ont été hors de l'enveloppe bâtie.
- 1000 ont été créés sur des propriétés non-bâties au sein des tissus (densification)
- Plus de la moitié (2700 logements) ont été créés sur des propriétés déjà bâties (mutations).

Les ¾ des logements neufs se sont localisés au sein des enveloppes bâties du SCoT de Colmar Rhin Vosges.

Objectif atteint à l'échelle du SCoT.

Création de logements entre 2016 et 2020 selon le type de propriété d'origine



Source : OFET, MAJIC 2022

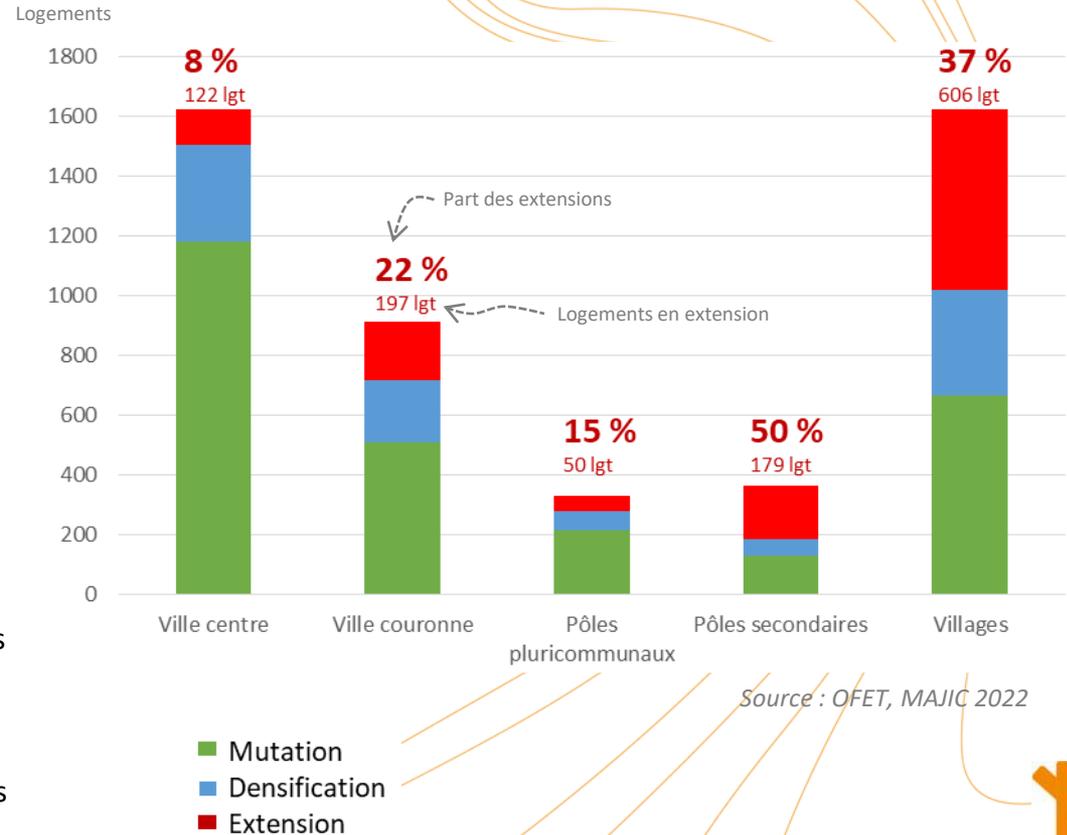
Donner priorité au renouvellement urbain

Orientation 4 du DOO

Les extensions restent importantes dans les villages et les pôles secondaires

Les atteintes de l'objectifs sont plus nuancées au niveau de l'armature urbaine :

- Moins de 10 % pour les extensions sur Colmar où l'essentiel de la construction neuve est portée par les mutations.
- Un volume de logements en extension réduits dans les polarités intermédiaires (sauf pôles secondaires).
- **Des extensions significatives dans les villages,** (qui continuent de croître). Mais qui restent sous l'objectif des 50% maximum.
- **Des pôles secondaires qui n'ont pas atteint l'objectif.** Et dont la dynamique se rapproche des villages.

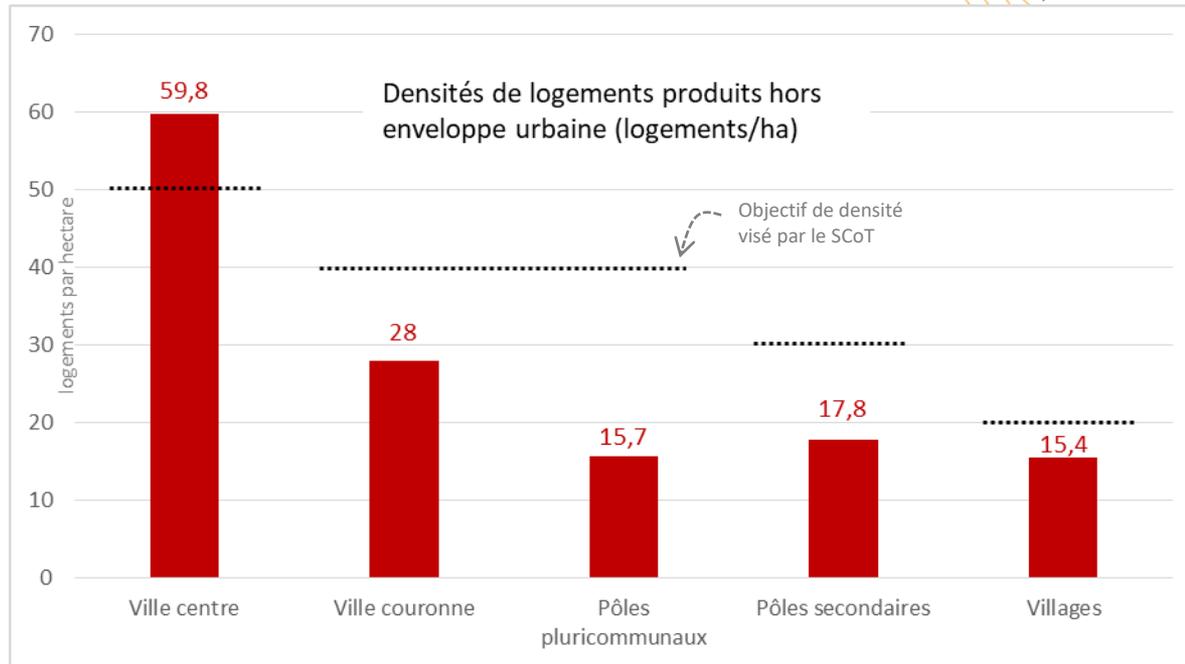


Travailler sur la densité

Orientation 6 du DOO

Un usage du foncier pour l'habitat qui peine à atteindre les objectifs du SCoT

Source : OFET, MAJIC 2022



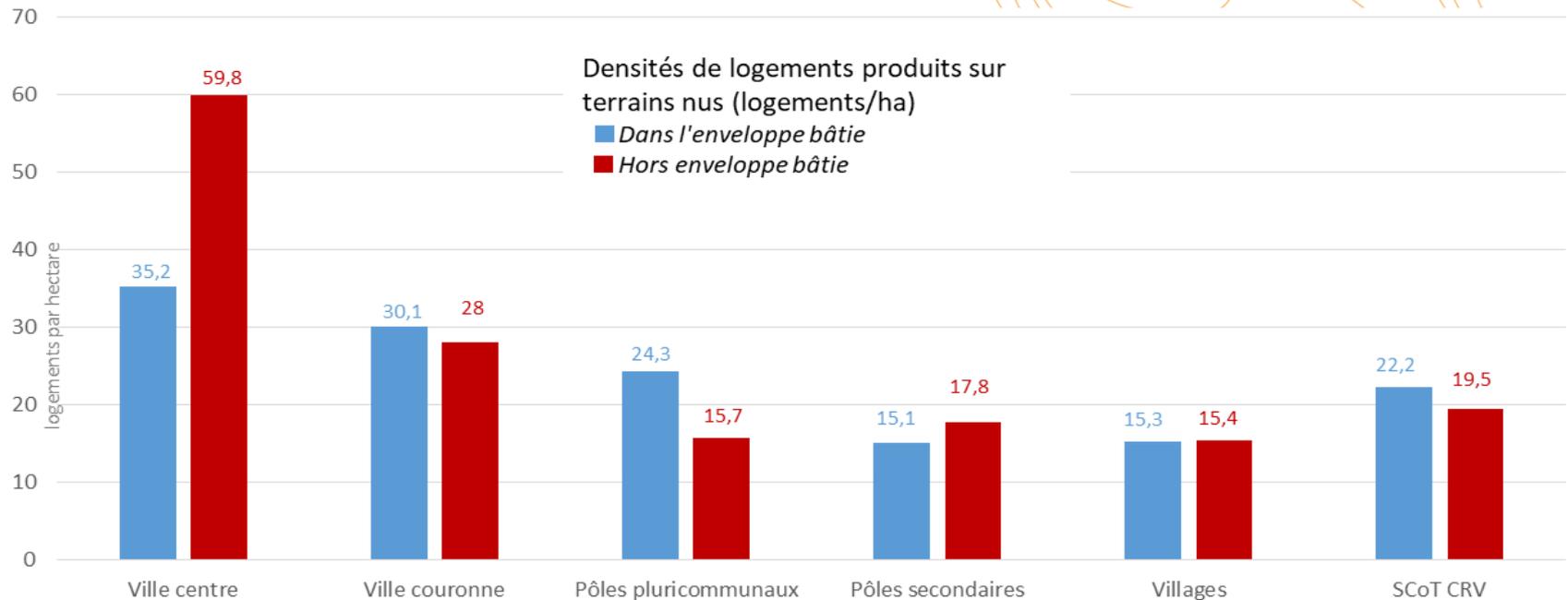
Un objectif partiellement atteint = des enjeux fonciers contrastés

- Dépassé sur l'agglomération où l'enjeu devient l'**acceptation de la densité**.
- Presque atteint dans les villages qui restent, en volume, les principaux générateurs de logements hors enveloppe. **Enjeu de maîtrise** des extensions urbaine.
- Largement non atteint dans les polarités intermédiaire. **Enjeu de requalification de leur stratégie foncière** en lien avec leur rôle dans l'armature urbaine.

Travailler sur la densité

Orientation 6 du DOO

En s'inscrivant dans la perspective du ZAN



Une densité moyenne (et abstraite) qui reste faible à l'échelle du SCoT

- Une pression immobilière très forte sur l'agglomération ;
- Un objectif qui pourrait être poussé vers 30-35 logements à l'ha dans les polarités intermédiaires ;
- Une densité qui doit tenir compte de la complexité des tissus des pôles secondaires ;
- Une densité qui reste faible dans les villages en raison de la forte production d'individuel.

Bilan & Perspectives : usage du foncier

Par rapport aux objectifs fixés dans le SCOT, un territoire...

- ❖ Qui a favorisé le renouvellement urbain et limité l'étalement avec $\frac{3}{4}$ de la construction neuve dans les enveloppes contre $\frac{1}{4}$ en extension.
- ❖ Où les densités, hors agglomération, n'ont pas atteint les objectifs du SCoT en raison du poids de la maison individuelle dans la production de logements.

Perspectives pour s'inscrire dans la trajectoire ZAN

- ❖ Diversifier la production de logement pour la décliner à travers l'armature urbaine. En particulier dans les villages.
- ❖ Maitriser les extensions dans les villages et les pôles secondaires.
- ❖ Améliorer l'usage du foncier dans l'enveloppe des polarités intermédiaires.
- ❖ Renforcer des complémentarités entre l'agglomération et les polarités intermédiaires pour gérer la pression foncière.

Bilan & Perspectives

Une consommation foncière d'ENAF...

- ❖ Importante sur les dix dernières années au vu des objectifs ZAN, mais en forte diminution sur les dernières années ;
- ❖ Principalement au détriment d'espaces agricoles et au profit de l'habitat ;
- ❖ Principalement localisée dans les villages en volume, même si ce poids peut être relativisé ;
- ❖ Représentant plus de la moitié des mutations des sols du SCOT CRV (autres mutations : renaturation, renouvellement) ;

Perspectives pour s'inscrire dans la trajectoire ZAN

- ❖ Diversifier la production de logement pour la décliner à travers l'armature urbaine. En particulier dans les villages.
- ❖ Maitriser les extensions dans les villages et les pôles secondaires.
- ❖ Améliorer l'usage du foncier dans l'enveloppe des polarités intermédiaires.
- ❖ Renforcer des complémentarités entre l'agglomération et les polarités intermédiaires pour gérer la pression foncière.

Par rapport aux objectifs fixés dans le SCOT, un territoire...

- ❖ Qui a respecté les enveloppes maximales de consommation foncière fixées par le SCOT, quelque soit l'échelle retenue
- ❖ Qui a favorisé le renouvellement urbain avec $\frac{3}{4}$ de la construction neuve dans le tissu urbain.
- ❖ Où les densités, hors agglomération, n'ont pas atteint les objectifs du SCOT (poids de la maison individuelle).

2 Structurer le développement économique

Les orientations du DOO relatives...

- à l'emploi et aux entreprises
- aux zones d'activités économiques
- Aux implantations commerciales et aux équipements
- Au tourisme
- A l'agriculture



2

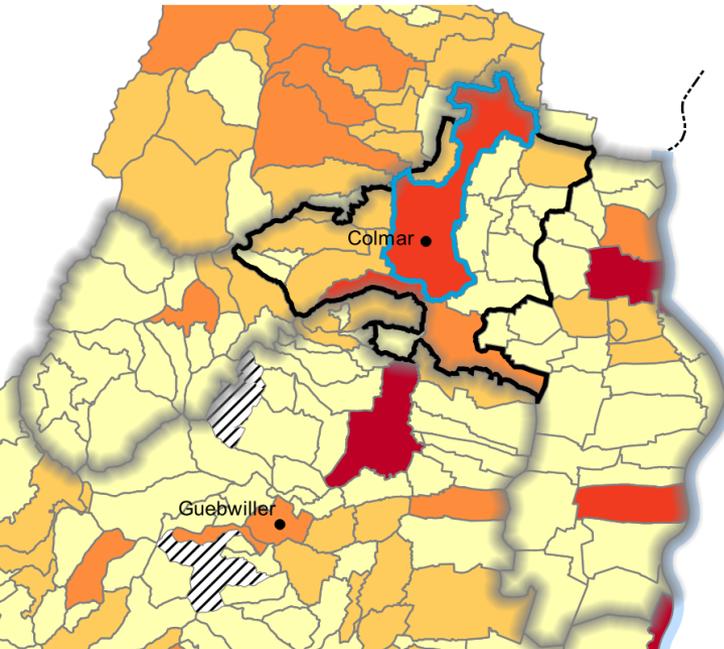
Structurer le développement économique

Les orientations du DOO relatives à l'emploi et aux entreprises



L'emploi et les entreprises

Le territoire propose plus d'emplois qu'il n'héberge d'actifs



Indice de concentration de l'emploi en 2018 (emplois / actifs occupés x 100)

Un indice supérieur à 100 implique que la zone offre plus d'emplois qu'elle n'héberge d'actifs occupés.



- 69% des emplois se concentrent à Colmar

Échelle : SCoT
Données : INSEE RP 2013 & RP 2018

	2013	2018	Évolution
Indice de concentration de l'emploi	105,9	103,8	-2,0%

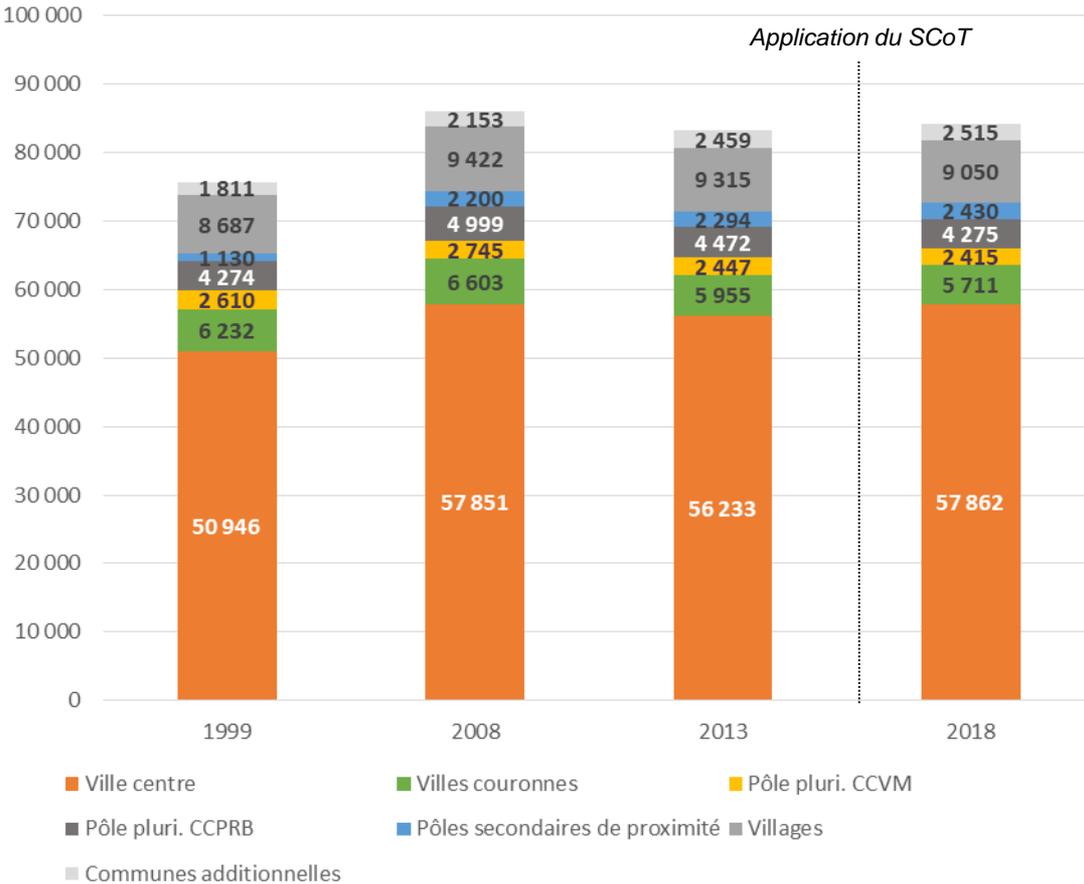


L'emploi et les entreprises

Au global, la situation tend vers un retour au nombre d'emplois de 2008

Evolution du nombre d'emplois

Application du SCoT



	2013	2018	Évolution
Nombre d'emplois	67 823	69 159	+2,0%

- 267 emplois créés par an en moyenne (2013-2018)
- Création d'emplois surtout sur Colmar (+1 629)

Échelle : SCoT

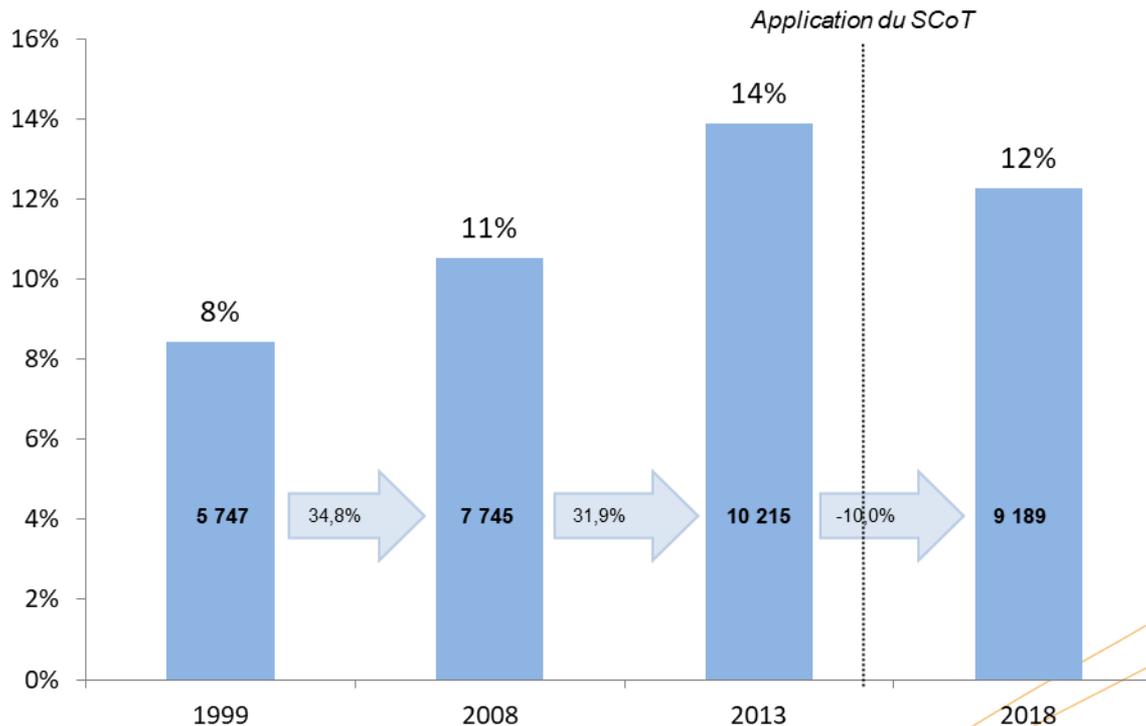
Données : INSEE RP 2013 & RP 2018



L'emploi et les entreprises

Un bilan de l'emploi nettement supérieur à celui du Haut-Rhin

Evolution historique du nombre de chômeurs et du taux de chômage (au sens du recensement) sur le SCoT applicable



- 205 chômeurs en moins par an en moyenne (2013-2018)
- Près de 9 200 demandeurs d'emplois (au sens de l'INSEE)

Échelle : SCoT

Données : INSEE RP 2013 & RP 2018

L'emploi et les entreprises

Le nombre d'actifs résidants sur le territoire de leur lieu de travail est en baisse



Origine des actifs	Actifs originaires de la strate (Parmi l'ensemble des actifs de la strate)				Evo. Part 2013-2018
	2013		2018		
	Nombre	Part	Nombre	Part	
Ville centre	16 987	39,7%	17 632	38,8%	-0,9 pts
Villes couronnes	2 266	37,9%	2 030	35,4%	-2,5 pts
Pôle pluri. CCVM	945	38,1%	893	37,9%	-0,2 pts
Pôle pluri. CCPRB	1 067	24,0%	959	22,5%	-4,5 pts
Pôles secondaires de proximité	485	20,9%	436	17,7%	-3,2 pts
Villages	4 753	50,2%	4 550	49,3%	-0,9 pts
Communes additionnelles	1 168	46,1%	1 124	43,0%	-3,1 pts

- Le nombre d'actifs résidants sur le territoire de leur lieu de travail est en baisse
- Par conséquent, les flux de déplacements domicile-travail augmentent
- La concentration des emplois sur Colmar est en hausse et les travailleurs viennent de plus loin (ex : Strasbourg, Kaysersberg)

Part des emplois du SCoT dans la ville centre (Colmar)	1999	2008	2013	2018
	67,3%	67,3%	67,6%	68,7%

Échelle : SCoT

Données : INSEE RP 2013 & RP 2018

Bilan & Perspectives

- ❖ Le territoire du SCoT CRV offre un peu plus d'emplois qu'il n'héberge d'actifs. Cependant, près de 69% des emplois se concentrent à Colmar.
- ❖ Cette concentration s'est encore accentuée. Colmar peut-elle absorber plus de flux ?
- ❖ Sur l'ensemble du territoire, on constate une baisse des actifs travaillant sur leur lieu de résidence et donc une hausse des flux pendulaires.
- ❖ L'aménagement des zones d'activités de type 1 (EcoRhena et ZIP Nord) pourrait-t-elle rééquilibrer l'offre d'emploi en proposant des postes sur la frange Est du territoire, limitant de ce fait les déplacements qui congestionnent actuellement les entrées de l'agglomération de Colmar ?



2

Structurer le développement économique

Les orientations du DOO relatives aux zones d'activités économiques



Les zones d'activités économiques du SCoT

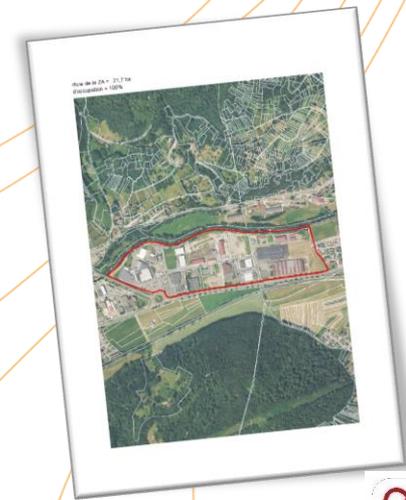
Assurer le développement économique et la compétitivité des zones d'activités

Le SCoT CRV identifie deux familles de zones d'activités :

1. **Les zones de type 1** : EcoRhena (anciennement BNHG) et ZIP Nord (anciennement VVBK). Implantées le long du Grand Canal d'Alsace, ces 2 zones sont expressément nommées et situées dans le DOO.
2. **Les zones de type 2** : recouvrent la totalité des autres zones et secteurs dévolus aux activités économiques. Elles ne sont pas identifiées dans le SCoT.

Dans le cadre du bilan :

- **Une analyse chiffrée** sur l'ensemble du territoire du SCoT
- **Reprise des cartographies issues du Schéma directeur des ZAE**
Travail réalisé par le SCoT et EGIS au cours de l'année 2020



Échelle : SCoT

Données : BD OCS GE2



Les zones d'activités économiques du SCoT

Assurer le développement économique et la compétitivité des zones d'activités

Le Schéma Directeur des ZAE – SCoT/EGIS 2020 :

« Mieux connaître la situation actuelle des ZAE présentes sur le territoire et formuler des préconisations pour optimiser la mobilisation du foncier économique disponible et redynamiser les zones d'activités existantes. »

Pour ce faire trois étapes ont été mises en place :

1. **Recensement** du gisement foncier en densification, en réinvestissement ou en mutations au sein des zones existantes ;
2. Mise à jour de l'**observatoire des friches** de la DDT 68 et identification des sites mutables en vue d'une nouvelle occupation économique ;
3. Mise en place d'une **stratégie pour les zones** à requalifier car ne répondant plus aux exigences des entreprises en matière d'accès, d'enjeux environnementaux, de desserte en TC/modes doux.

Les étapes 1 et 2 ont permis de cartographier le potentiel mutable des ZAE existantes, en faisant notamment apparaître : bâtiments vacants, friches, parcelles disponibles à plus ou moins long terme et parcelles sous-optimisées.



Les zones d'activités économiques du SCoT

Assurer le développement économique et la compétitivité des zones d'activités

Nom de la zone d'activités économiques	Surface totale (ha)	Surfaces mutables (ha)						Total	
		Bati vacant	Friche	Parcelle dispo long terme	Parcelle dispo 18 mois	Parcelle libre	Parcelle sous-optimisée		
Zone industrielle - artisanale Hilti de Munster-Gunsbach	21,7	1,1					1,4	2,5	
Zone artisanale - Rue des artisans a Munster	6,4	0,2					0,2	0,4	
Zone du Krebsbach a Wihr-au-Val / Soultzbach-les-bains	4,5					0,2	1,7	1,9	
Zone artisanale de la Fecht a Wihr-au-Val	1,7								
Zone d'activités Bel-Air a Metzeral	4,2								
ZA industrielles Nord	336,2					2,1	22,0	24,0	
ZA est de horbourg-wihr parties sud et nord	13,0						1,3	1,3	
ZA Europe de Wintzenheim	6,9						0,2	0,2	
ZA de Sainte-croix-en-plaine	94,5		2,9		2,8		3,7	16,9	
ZA Mariafeld-Buhlfeld de Houssen	9,8								
ZA anciennement SIWECO de Wettolsheim - Ricoh	22,8								
ZA Rond-Point Leclerc Logelbach de Wintzenheim	10,5								
ZA des ERLÉN de Wettolsheim	7,5					0,3	0,7	1,0	
ZAE de l'aérodrome rue Frédéric Hartmann ZA aéroportuaire de Colmar Houssen	84,6								
ZA du Biopole de Colmar pole d'excellence en agro-viticulture Adrien Zeller	16,0						0,3	0,3	
ZA de Sundhoffen	11,6								
ZA de Herrlisheim-pres-Colmar	6,8								
ZA de Bischwihr	3,8						0,2	0,2	
ZA de Muntzenheim	7,0								
ZA de Wolfgantzen	11,9				0,9			1,1	
ZA Bulay	7,9					1,6	0,3	1,8	
ZA de la Gare	2,2								
ZA du Chateau d'eau	15,6		1,0			0,2	1,9	3,1	
ZA du Génie	5,6					1,2		1,2	
ZI Koechlin	12,1				0,8	5,0	1,9	0,3	
ZA de la Hardt	14,9		0,5			4,8	0,4	5,7	
ZA Europe Rumersheim	6,4								
ZA des Romains II	8,2								
ZIP Nord	657,0								
Ecorhéna	512,6								
ZA du l'île du Rhin	37,9								
Total	1961,9	1,3	4,4		4,5	5,0	15,9	39,3	70,4

Les 1 962 ha de ZAE étudiées sont largement occupées.
Le potentiel total restant est évalué à 70 ha.

Données : EGIS - Schéma directeur des ZAE

Zone de type 2

ZA de la Hardt - Blodelsheim

Superficie totale : 14,9 ha

Friche : 0,5 ha

Parcelles libres : 4,8 ha

Parcelles sous-optimisées : 0,4 ha

ZA de la Hardt - Blodelsheim

Superficie de la ZA = 14,9 ha

Potentiel mutable repéré dans la ZA = 5,7 ha



 Zones d'activités structurantes

Mutabilité

 friche

 parcelle sous optimisée

 parcelle libre immédiatement

Source : EGIS

Échelle : ZA « structurantes »

Données : SCOT/EGIS

Zone de type 2

ZI Nord - Colmar

Superficie totale : 336,2 ha

Parcelles libres : 2,1 ha

Parcelles sous-optimisées : 22,0 ha

ZA industrielles Nord - Colmar

Superficie de la ZA = 336,2 ha

Potentiel mutable repéré dans la ZA = 24 ha



■ Zones d'activités structurantes

Mutabilité

■ friche

■ parcelle disponible à long terme

■ parcelle sous optimisée

■ parcelle libre immédiatement

Source : EGIS

Échelle : ZA « structurantes »

Données : SCoT/EGIS



Zone de type 2

ZA de Sainte-Croix-en-Plaine

Superficie totale : 94,5 ha

Friche : 2,9 ha

Parcelles libres : 3,7 ha

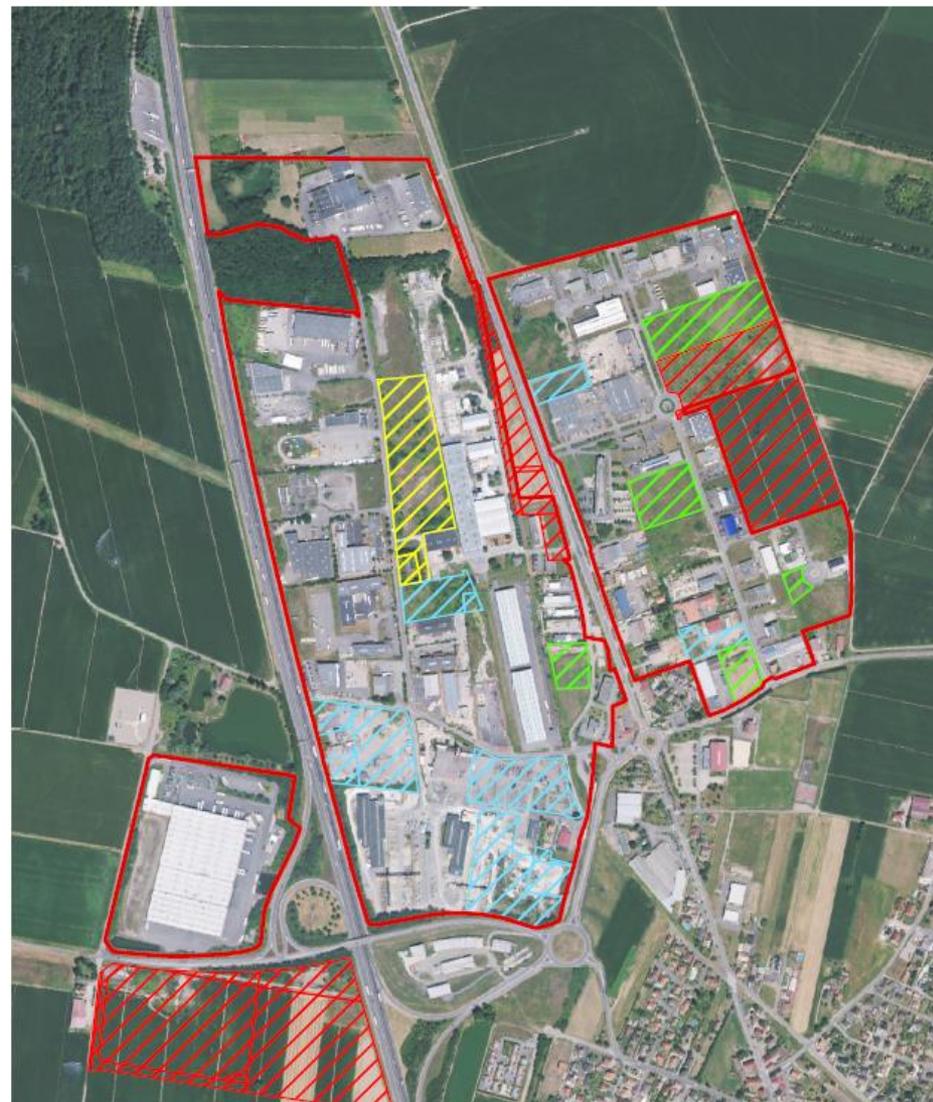
Parcelles sous-optimisées : 7,5 ha

Disponibles à long terme : 2,8 ha

ZA de Sainte-Croix-en-Plaine

Superficie de la ZA = 94,5 ha

Potentiel mutable repéré dans la ZA = 16,9 ha



 Zones d'activités structurantes

Mutabilité

 friche

 parcelle disponible à long terme

 parcelle sous optimisée

 parcelle libre immédiatement

Source : EGIS

Zone de type 2

Zone du Krebsbach

Wihr-au-Val / Soultzbach-les-Bains

Superficie totale : 4,5 ha

Parcelles libres : 0,2 ha

Parcelles sous-optimisées : 1,7 ha

Échelle : ZA « structurantes »

Données : SCOT/EGIS

Zone du Krebsbach à Wihr-au-Val / Soultzbach-les-bains

Superficie de la ZA = 4,5 ha

Potentiel mutable repéré dans la ZA = 1,9 ha



 Zones d'activités structurantes

Mutabilité

 parcelle sous optimisée

 parcelle libre immédiatement

Source : EGIS

Zone de type 2

Zone industrielle et artisanale Hilti

Munster / Gunsbach

Superficie totale : 21,7 ha

Parcelles sous-optimisées : 1,4 ha

Bâtiments vacants : 1,1 ha

Échelle : ZA « structurantes »

Données : SCOT/EGIS

Zone industrielle - artisanale Hilti de Munster-Gunsbach

Superficie de la ZA = 21,7 ha

Potentiel mutable repéré dans la ZA = 2,5 ha



 Zones d'activités structurantes

Mutabilité

 bâtiment vacant

 parcelle sous optimisée

Source : EGIS

Zone de type 1

ECORHENA

Balgau - Nambenheim - Heiteren - Geiswasser

Superficie totale : 512,6 ha

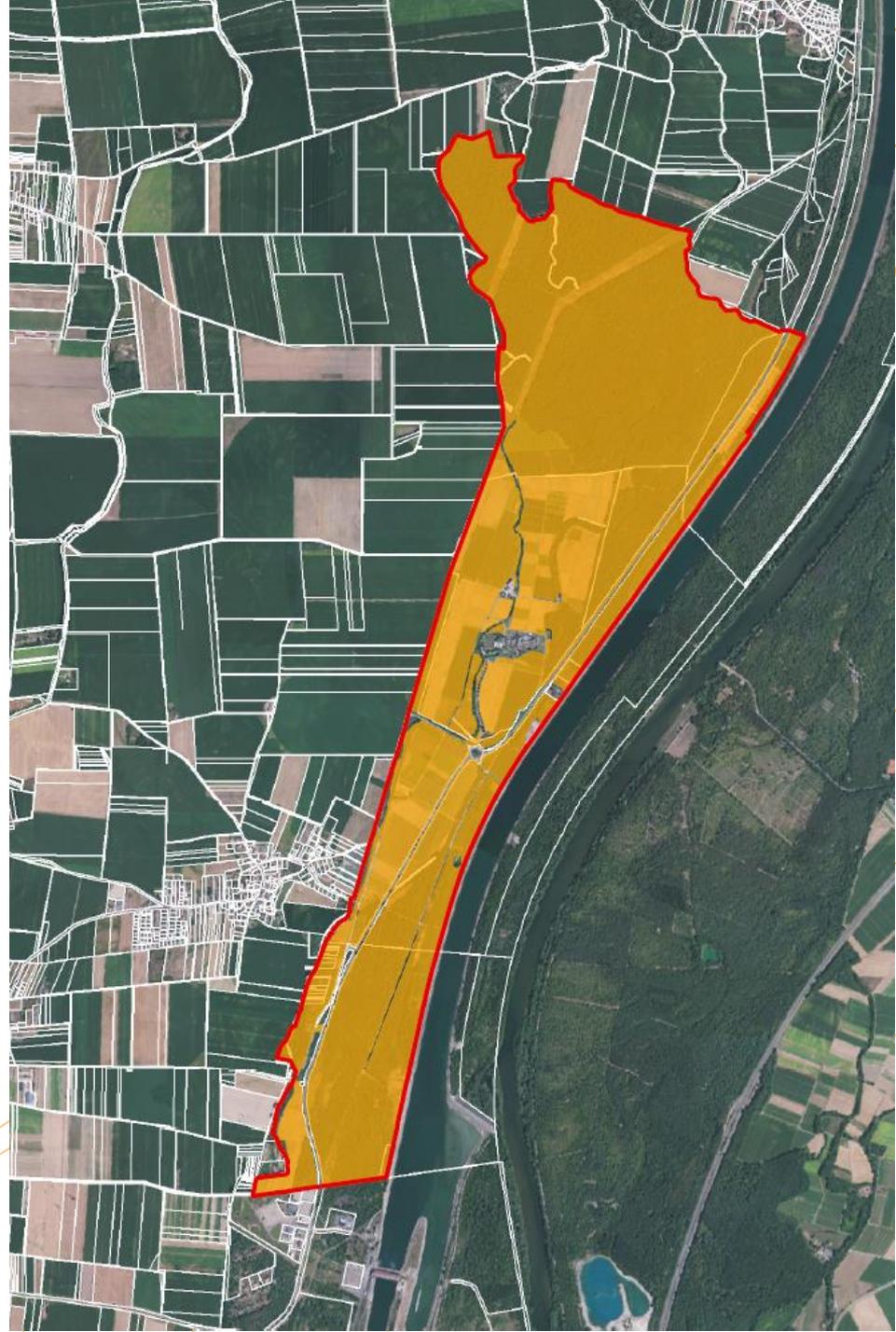
Taux d'occupation : 6 %

Surfaces vides : 481,8 ha

 *Projet de réduction de la zone / environnement*

Échelle : ZA « structurantes »

Données : BD OCS GE2



Zone de type 1

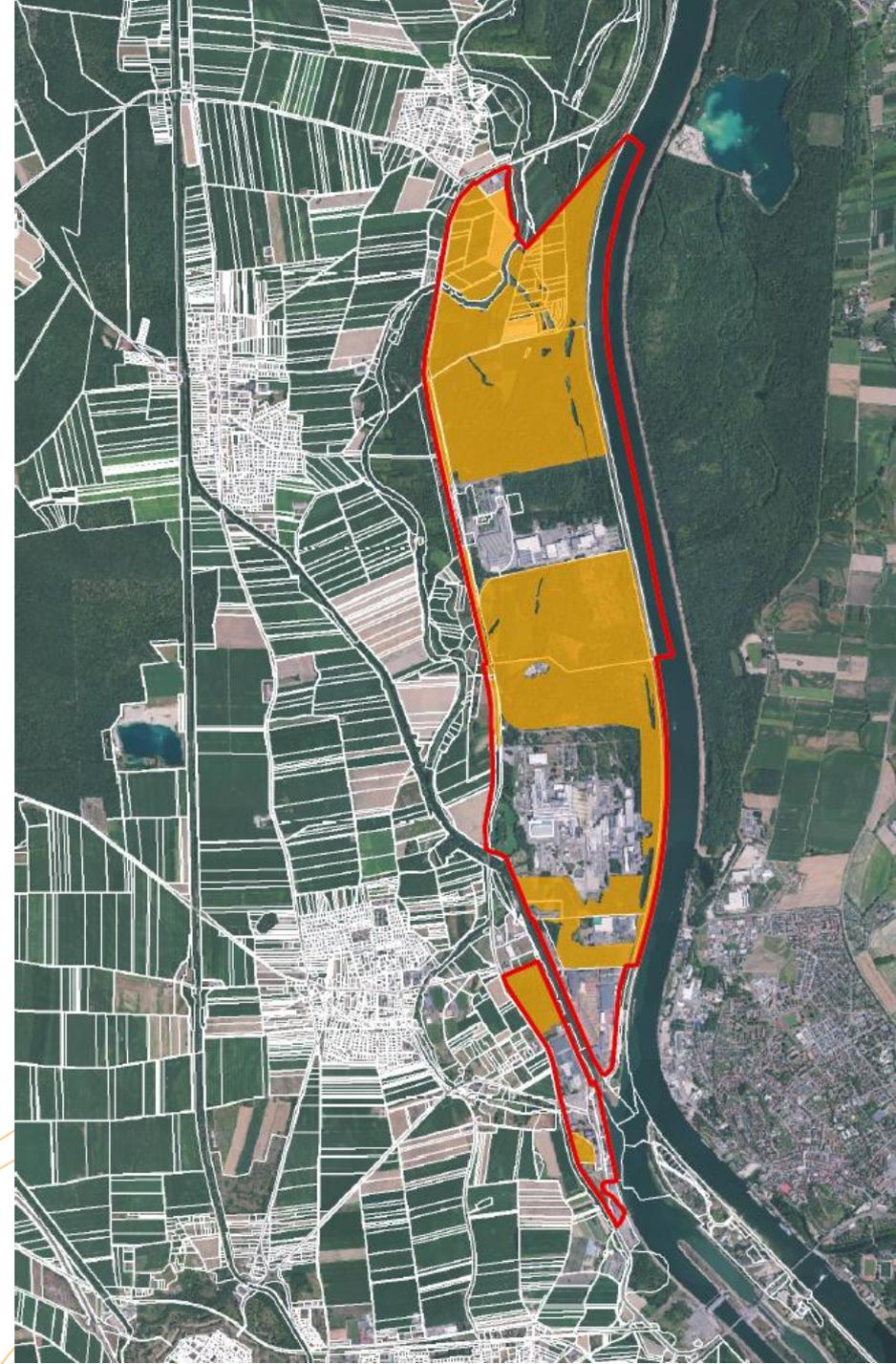
ZIP Nord

Biesheim - Kuenheim

Superficie totale : 657 ha

Taux d'occupation : 47 %

Surfaces vides : 349,5 ha



Échelle : ZA « structurantes »
Données : BD OCS GE2

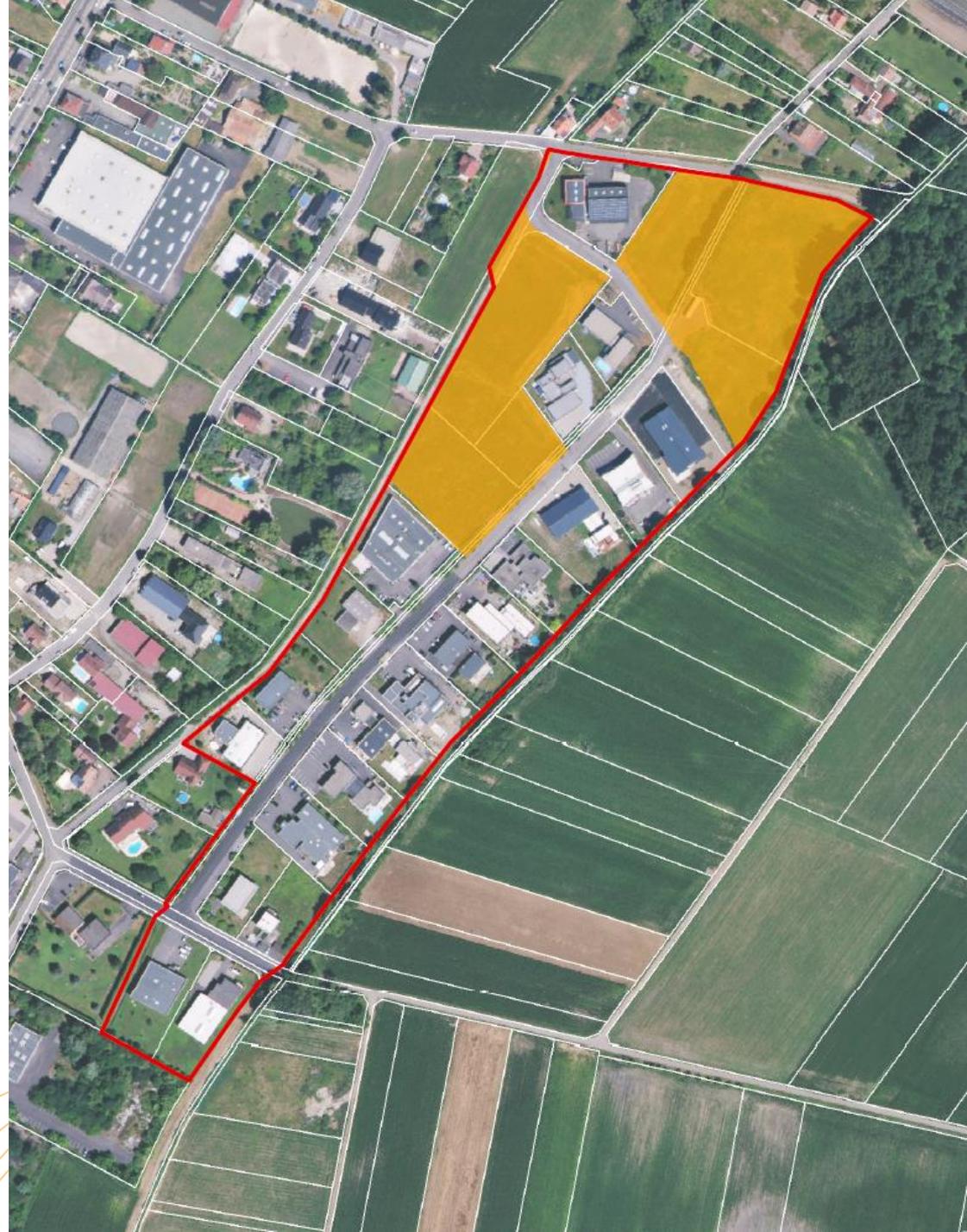
Zone de type 2

ZA des ERLÉN - Wettolsheim

Superficie totale : 7,5 ha

Taux d'occupation : 69 %

Surfaces vides : 2,3 ha



Échelle : ZA « structurantes »
Données : BD OCS GE2

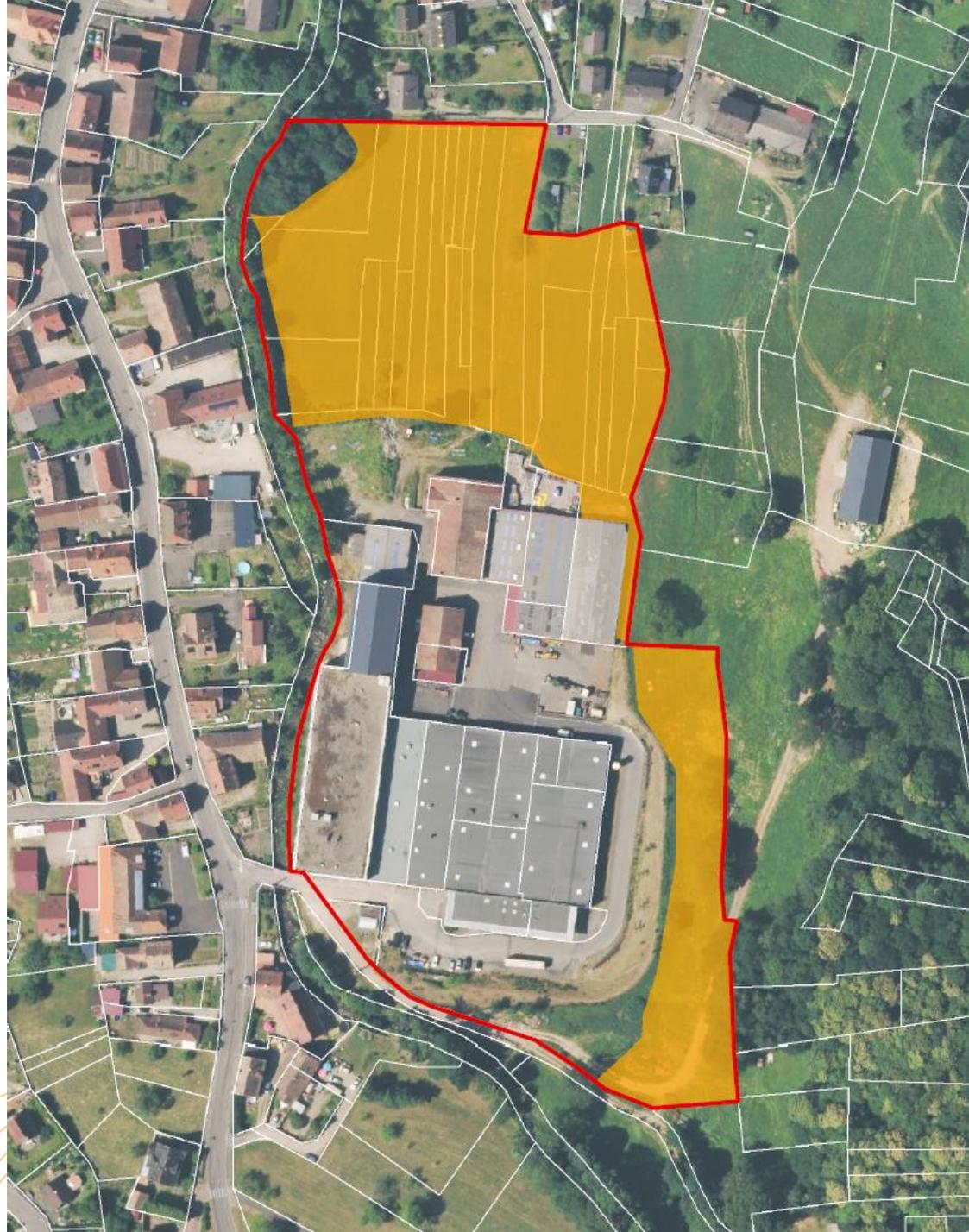
Zone de type 2

ZA Bel-Air - Metzeral

Superficie totale : 4,2 ha

Taux d'occupation : 59 %

Surfaces vides : 1,7 ha



Échelle : ZA « structurantes »
Données : BD OCS GE2

Bilan & Perspectives

- ❖ L'aménagement de la zone **EcoRhena** va être entériné dans le **PLUi** de la CCPRB par l'intégration de la procédure de **ZAC**.
- ❖ Concernant les zones d'activités existantes, celles situées en **zones urbaines** présentent des **taux d'occupation élevés** et donc peu de potentiels.
- ❖ Les objectifs de la **loi « Climat et Résilience »** nécessiteront **une remise à plat** à des **zones d'extensions** et de **réserves foncières** à visée économique.
- ❖ Le SCoT gagnerait en lisibilité en **listant** et **cartographiant les ZA de types 1 et 2**, sur la base des politiques d'aménagement économique portées par les EPCI.



2

Structurer le développement économique

Les orientations du DOO relatives aux implantations commerciales et aux équipements

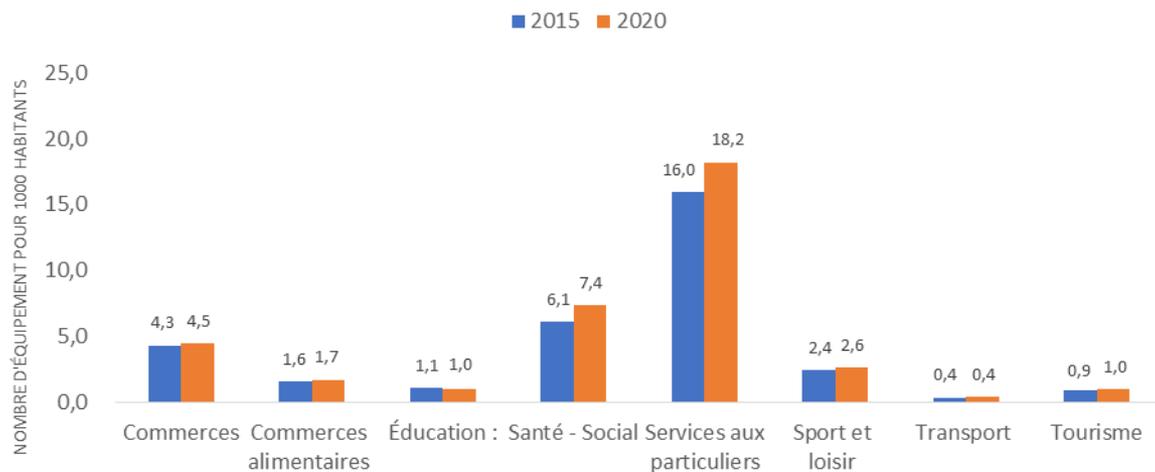
Les implantations commerciales et les équipements



Des taux d'équipements globalement supérieurs aux moyennes départementales

Territoire du SCoT :

SCoT CRV : évolution du taux d'équipement pour mille habitants entre 2015 et 2020



Territoire du SCoT :

- Une hausse notable des « services aux particuliers » entre 2015 et 2020
- Une légère baisse des équipements scolaires (néanmoins les effectifs scolaires sont plutôt en stagnation)

Échelle : SCoT et armature urbaine

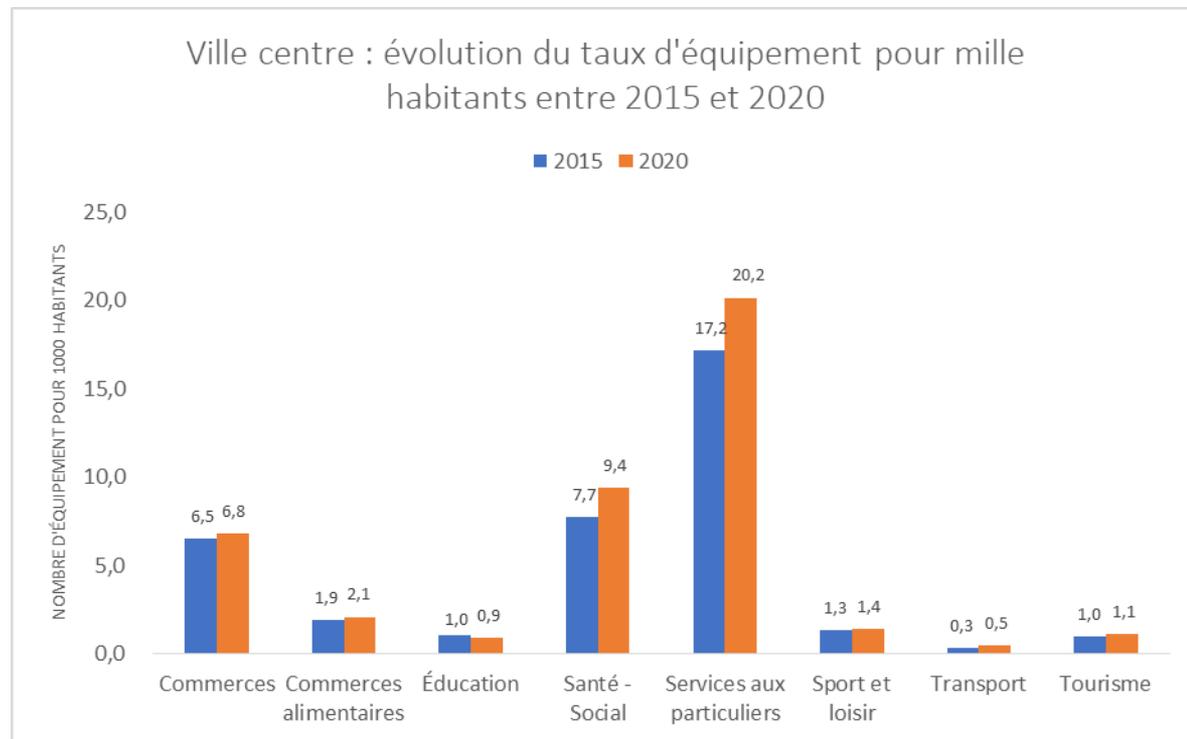
Données : INSEE, BPE 2015 & 2020, RP 2015 & 2018

Les implantations commerciales et les équipements



Une augmentation des taux d'équipements dans la ville centre

Zoom sur la ville centre :



Colmar :

- Les taux ont augmenté entre 2015 et 2020 pour l'ensemble des équipements (sauf éducation)
- Un taux d'équipement commercial nettement supérieur à la moyenne départementale

Échelle : SCoT et armature urbaine

Données : INSEE, BPE 2015 & 2020, RP 2015 & 2018

Bilan & Perspectives (1/2)

- ❖ **Les taux d'équipements ont augmenté** sur le territoire du SCoT entre 2015 et 2020 pour l'ensemble des catégories, sauf pour l'éducation.
- ❖ Le territoire du SCoT est particulièrement bien pourvu en **commerces, services aux particuliers et tourisme**.
- ❖ Les taux d'équipements de **Colmar** attestent du **rôle central** de la ville et de son rayonnement à l'échelle du SCoT et au-delà.
- ❖ Globalement l'analyse des taux d'équipements confirme la **pertinence de l'armature urbaine du SCoT** (moins prégnant pour le pôle relais pluri communal Est).
- ❖ **Armature urbaine à repenser** avec le territoire de la CCPRB et notamment la place de Fessenheim, bien pourvue en équipements.

Bilan & Perspectives (2/2)

- ❖ L'élaboration d'un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (**DAACL**), serait l'occasion de définir une **politique d'implantations commerciale, artisanale et logistique à l'échelle du SCoT** (centre-ville / zones d'activités / commerciales).
- ❖ Concernant **l'enseignement supérieur**, la présence de l'Université de Haute-Alsace est une force pour le territoire.
- ❖ **L'INRAe de Colmar** (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) constitue une opportunité pour développer la filière universitaire en étant moteur d'un projet de pôle d'excellence agro-alimentaire alliant offres de formations, chercheurs et professionnels.



2

Structurer le développement économique

Les orientations du DOO relatives au tourisme



Le tourisme

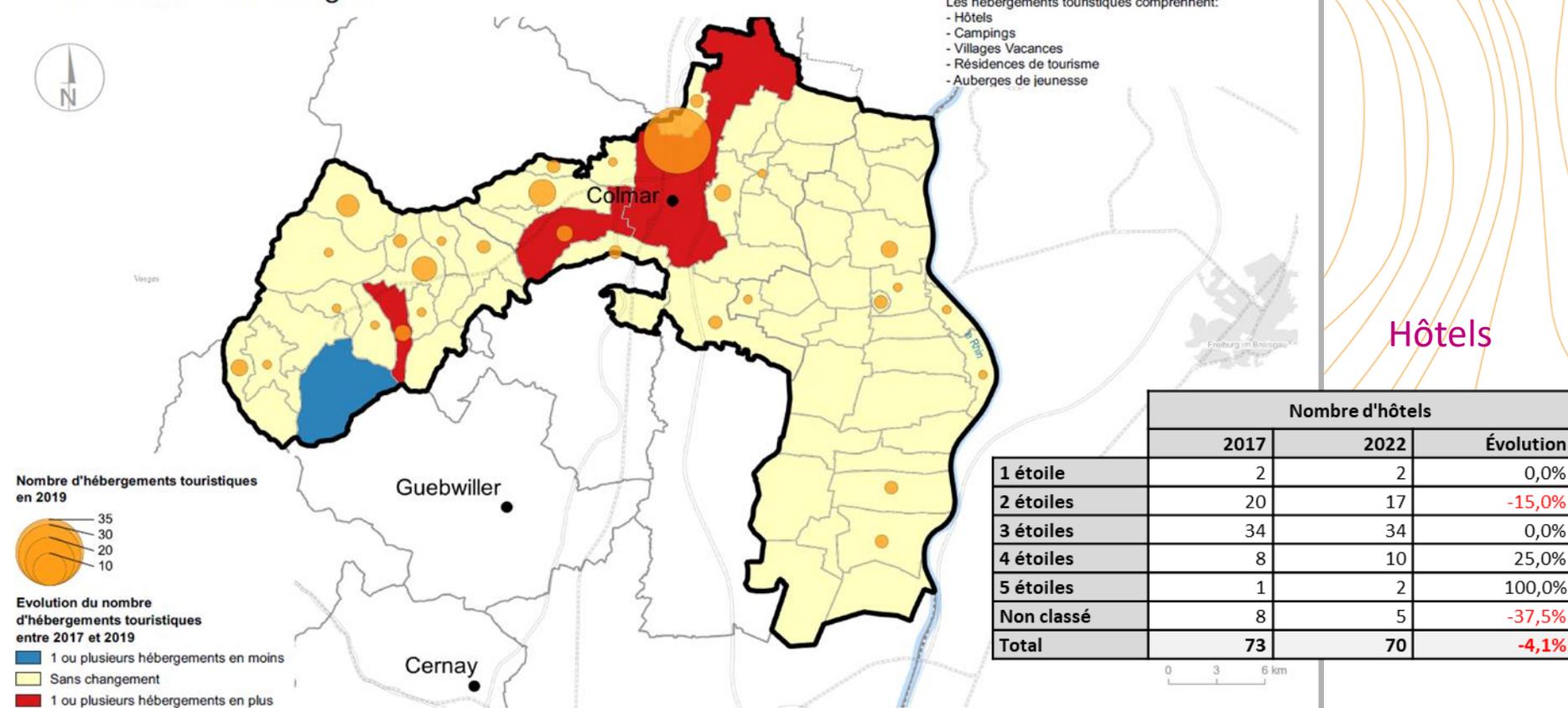
Une montée en gamme des hébergements



Un secteur fortement impacté par le COVID

Hébergements touristiques par commune

SCoT Colmar-Rhin-Vosges



Hôtels



Date d'édition : 24/05/2022
Sources : INSEE Capacité des communes en hébergement touristique en /ADMIN-EXPRESS-COG IGN 2020



Bilan & Perspectives

- ❖ Au global, une **hausse du nombre d'hébergements** touristiques et une **montée en gamme** de l'offre touristique sur le territoire du SCoT.
- ❖ Les musées occupent la majeure partie des **sites les plus visités** (entrées compatibles).
- ❖ De nombreux enjeux dès aujourd'hui et pour demain :
 - Développement du tourisme de **séjour** et/ou de l'**excursionnisme** en journée ?
 - Mise en **synergie** des acteurs, vers une **offre inclusive** (hébergement, restauration, animations) ?
 - **Conflits d'usage** et gestion des **afflux touristiques**, parfois difficiles à vivre pour les **riverains**, parfois incompatibles avec la préservation d'un **cadre naturel** apaisé.
 - Ville centre : quid des réels atouts pour le **tourisme d'affaires** ? (infrastructures, attractivités des ZA, hôtellerie adaptée, etc. ?)
 - Villages : **œnotourisme**, **agrotourisme**, **gites ruraux**, comment accompagner/encadrer l'évolution des structures et des zones agricoles ?
 - L'essor des Airbnb, gites et autres meublés de tourisme, comment **encadrer l'évolution des centres-villages et centres-villes** pour ne pas « perdre » trop de locations à l'année ?



2

Structurer le développement économique

Les orientations du DOO relatives à l'agriculture

L'agriculture



Préserver l'agriculture et pérenniser le développement agricole : un bilan contrasté selon les terroirs

Nombre d'exploitations agricoles

	Nombre d'exploitations		Evolution
	2010	2020	
Colmar Agglomération	759	583	-23,2%
CC de la Vallée de Munster	141	93	-34,0%
CC Pays Rhin Brisach	443	359	-19,0%
Total SCoT CRV	1 343	1 035	-22,9%

Evolution du temps de travail des actifs agricoles

	Équivalent temps plein		Évolution
	2010	2020	
Colmar Agglomération	979	928	-5,2%
CC de la Vallée de Munster	209	172	-17,7%
CC Pays Rhin Brisach	467	495	6,1%
Total SCoT CRV	1 655	1 596	-3,6%

Evolution de la Surface Agricole Utile

	Surface agricole utile totale (ha)		Évolution
	2010	2020	
Colmar Agglomération	11 876	11 371	-4,3%
CC de la Vallée de Munster	4 513	4 493	-0,4%
CC Pays Rhin Brisach	19 563	19 686	0,6%
Total SCoT CRV	35 952	35 551	-1,1%

- 30 exploitations agricoles en moins par an
- 25 chefs d'exploitation en moins par an
- 40 ha de surface agricole utile en moins par an
- Légère baisse des céréales au profit des oléagineux

Échelle : EPCI

Données : Agreste RA 2020p

Bilan & Perspectives

- ❖ Une **diminution** du nombre **d'exploitations agricoles**, les exploitations restantes voient leur taille augmenter.
- ❖ Une **diminution** du nombre de **chefs d'exploitation** et du temps de travail (sauf CCPRB). Vers une diminution des double-actifs ?
- ❖ Une **réduction** de la Surface Agricole Utile (**SAU**) sur **Colmar Agglo**.
- ❖ Malgré une démographie dynamique, la **CCPRB** a vu sa **SAU augmenter** légèrement.
- ❖ La Vallée de **Munster** davantage impactée par la **déprise agricole**, notamment l'élevage.
- ❖ Le secteur de l'agriculture doit faire face à de nombreux défis, adaptation au changement climatique, renouvellement des générations d'agriculteurs, diversification des cultures et **préservation des espaces agricoles**, enjeux du monde viticole... que le SCoT devra prendre en compte.

3

Trouver un équilibre entre les choix de développement et le fonctionnement écologique du territoire

Les orientations du DOO relatives...

- à la préservation des espaces et sites naturels, des continuités écologiques,
- À la gestion durable des ressources et la prévention des risques

3

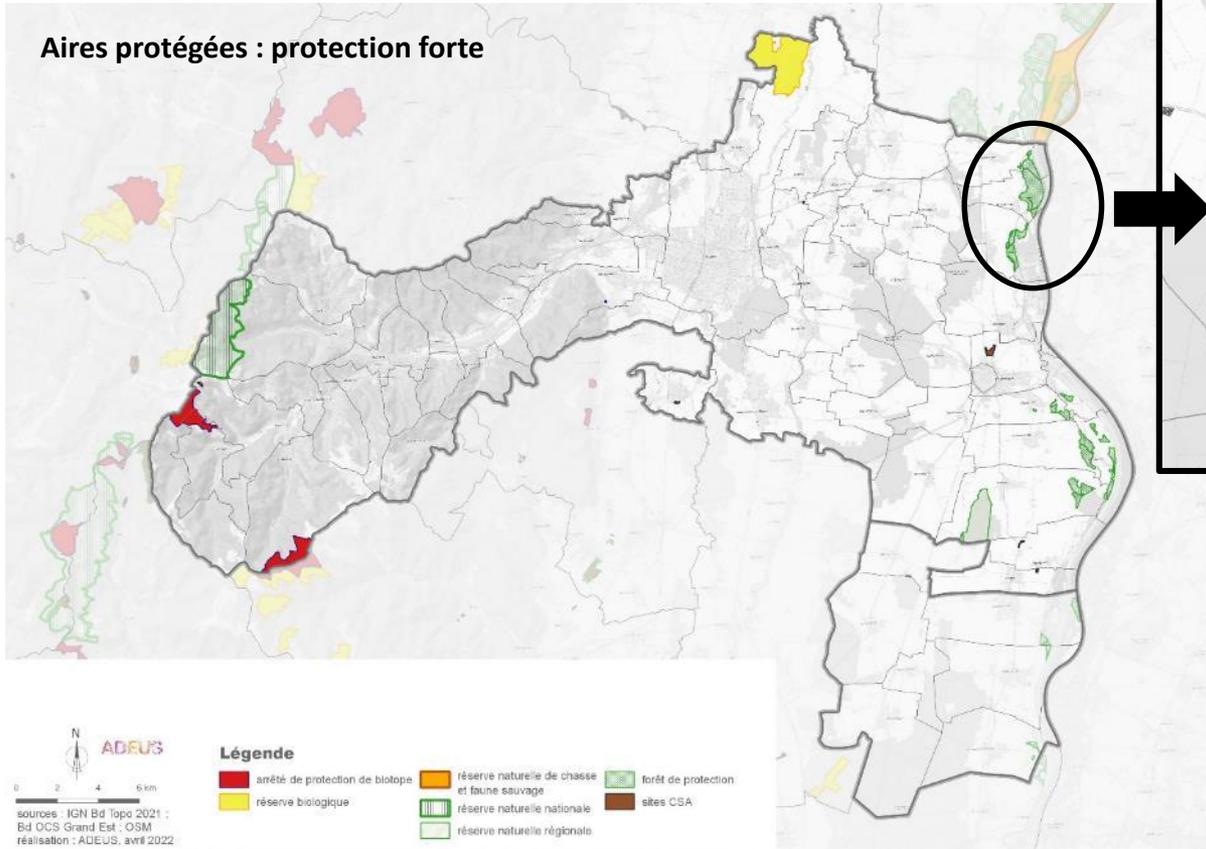
Trouver un équilibre
entre les choix de
développement et le
fonctionnement
écologique du territoire

Les orientations du DOO relatives à la
préservation des espaces et sites
naturels, des continuités écologiques

Préserver les espaces, sites naturels et continuités écologiques

Des protections globalement prises en compte

Aires protégées : protection forte



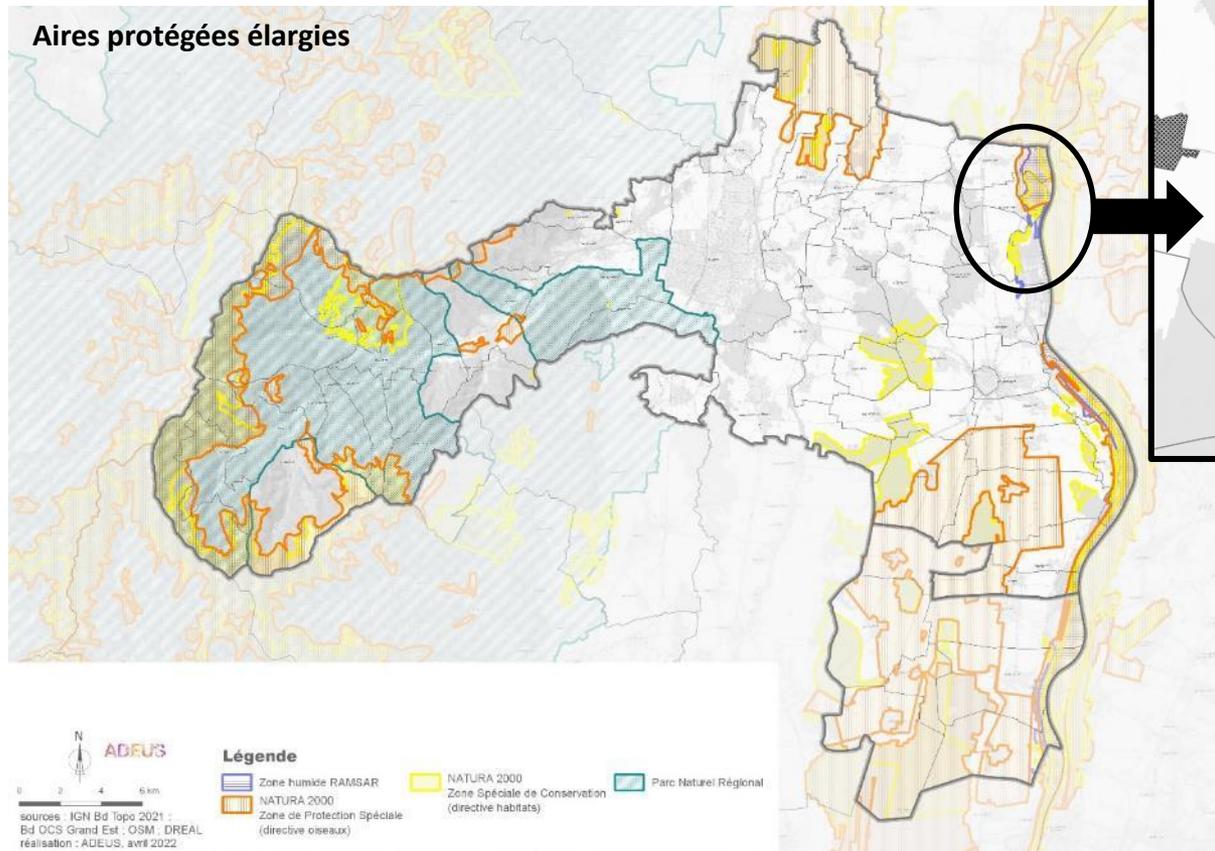
Zones d'extension impactant un périmètre de protection forte



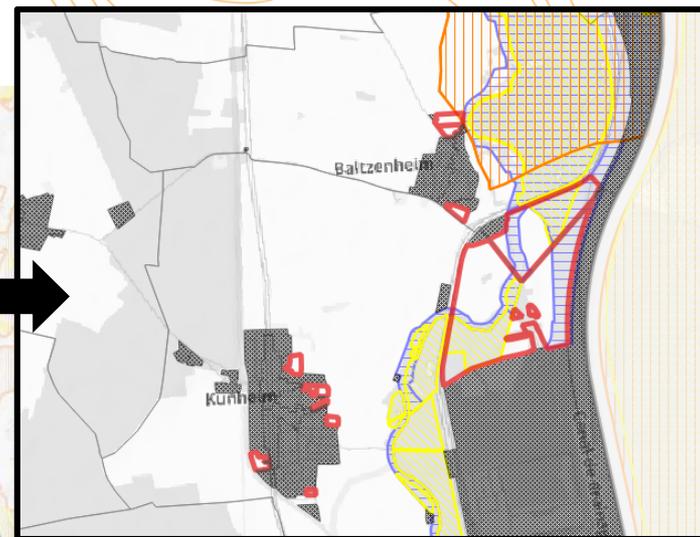
Projet d'extension sur **135 ha** de zone d'activité ZIP Nord à Kunheim, Baltzenheim dans une forêt de protection.

Préserver les espaces, sites naturels et continuités écologiques

Des espaces naturels subissant des pressions



Zones d'extension impactant une aire de protection élargie

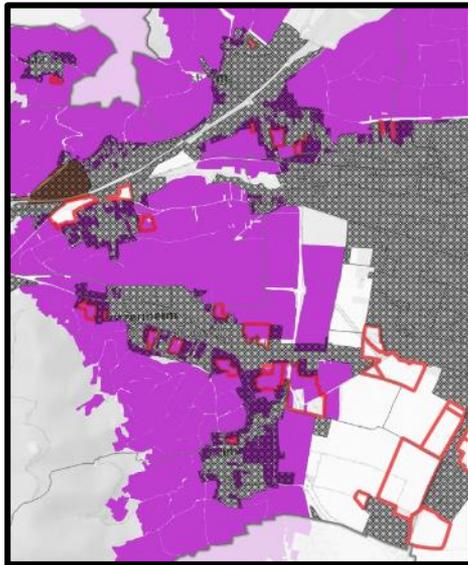


Et ZIP NORD Kunheim, Baltzenheim en N2000 directive Habitats et zone humide d'importance internationale RAMSAR.

Une charte du Parc Naturel qui encadre avec des outils spécifiques

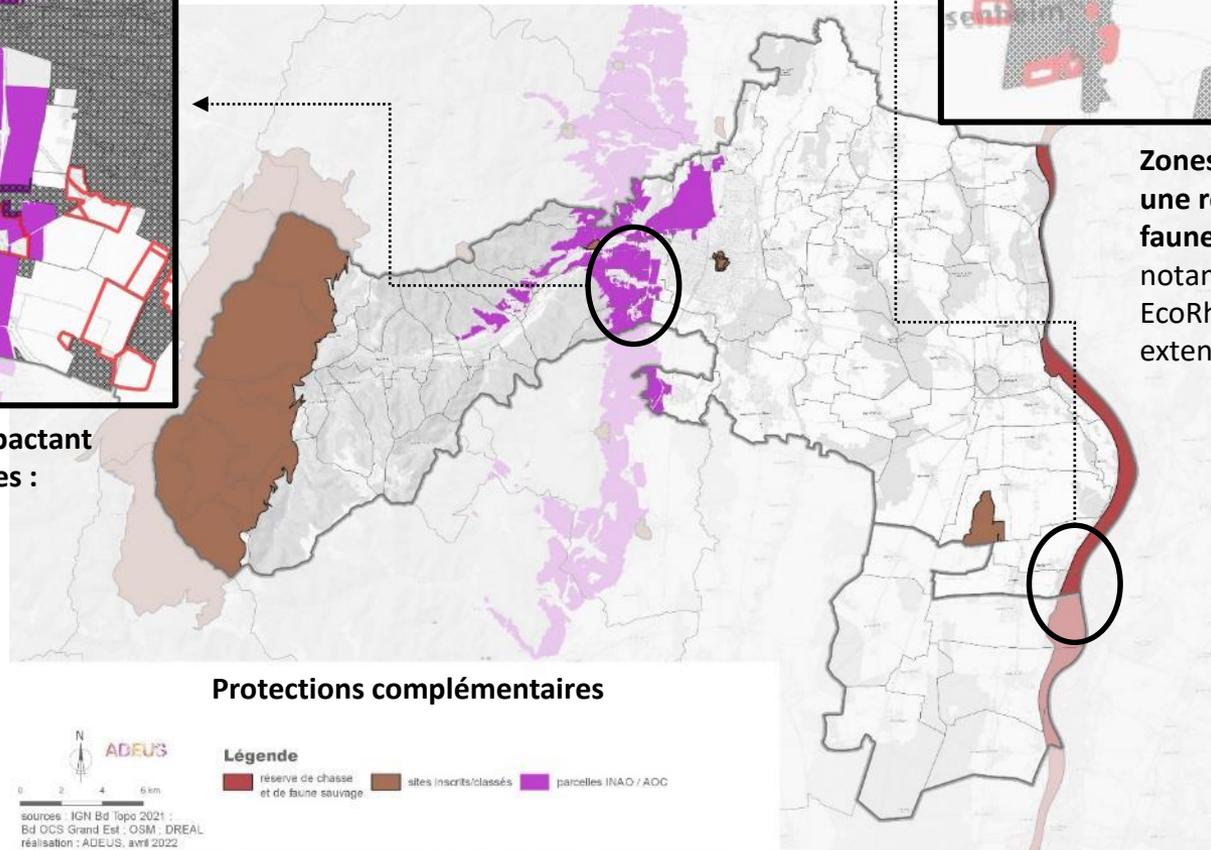
Préserver les espaces, sites naturels et continuités écologiques

Des espaces naturels subissant des pressions



Zones d'extension impactant des zones AOC viticoles :

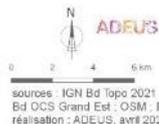
- Colmar
- Wettolsheim
- Wintzenheim
- Niedermarschwihr



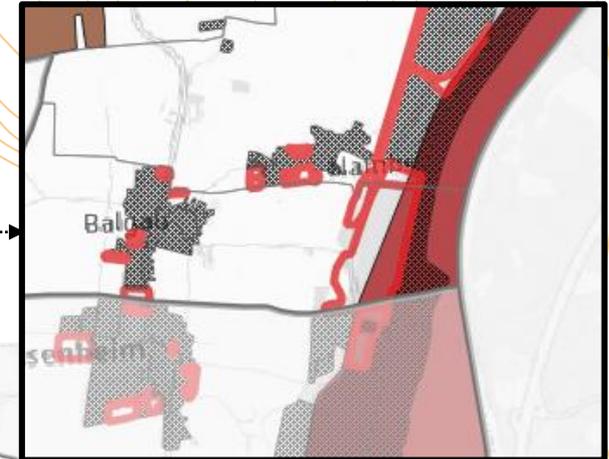
Protections complémentaires

Légende

- réserve de chasse et de faune sauvage
- sites inscrits/classés
- parcelles INAO / AOC



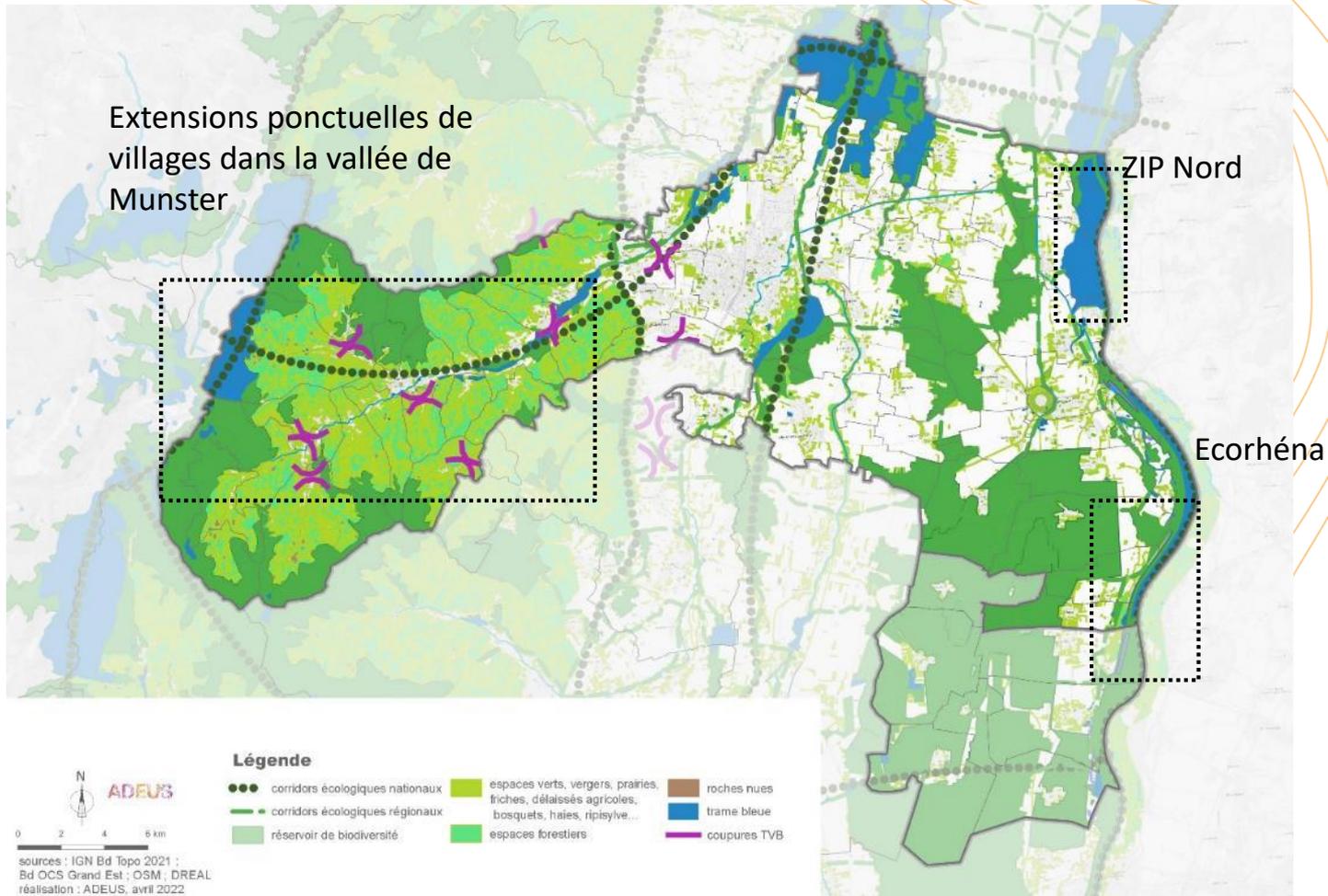
sources : IGN Bd Topo 2021 -
Ed GCS Grand Est - OSM - DREAL
réalisation : ADEUS, avril 2022



Zones d'extension impactant une réserve de chasse et de faune sauvage à Nambenheim notamment pour la ZAC EcoRhéna prévoyant une extension de **plus de 200 ha**.

Préserver les espaces, sites naturels et continuités écologiques

Une protection avérée du SCoT sur la trame verte et bleue régionale, mais vigilance sur la trame locale



Préserver les espaces, sites naturels et continuités écologiques

Une protection avérée du SCoT sur la trame verte et bleue, mais des points de vigilance

Zoom 1 : vallée de Munster



Dans les secteurs d'urbanisation dans la trame verte locale, mais de faible ampleur. Des coupures vertes préservées.

Préserver les espaces, sites naturels et continuités écologiques

Une protection avérée du SCoT sur la trame verte et bleue régionale, mais des pressions sur la trame locale

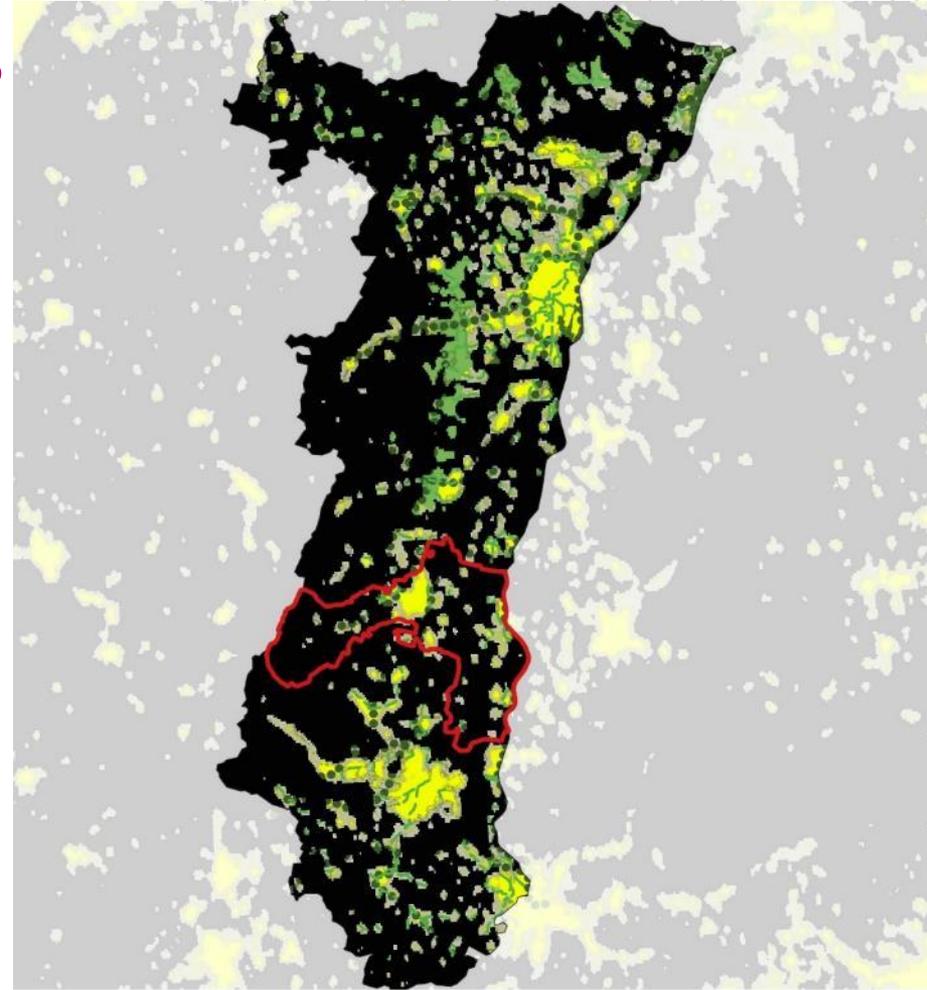
Zoom : Algsheim, Geiswasser, Obersaasheim



Préserver les espaces, sites naturels et continuités écologiques

Une protection avérée du SCoT sur la trame verte et bleue régionale, mais des sensibilités résiduelles à proximité de l'agglomération sur la trame noire

Un territoire qui affecte moins que les autres les corridors noirs



Synthèse des zonages

- zonages réglementaires (arrêté de protection du biotope, réserve biologique, réserve naturelle régionale et zones humides remarquables)
 - zonages à protection conventionnelle et foncière (Natura 2000, réserve de biosphère, espaces naturels sensibles, AOC)
 - autres zonages (ZNIEFF de type 1 et 2, ZICO, conservatoire des sites alsaciens et zones à dominante humide)
 - réservoirs de biodiversité
 - corridors écologiques nationaux
- Pollution lumineuse**
- Zone très faiblement éclairée
 - Zone très fortement éclairée



ADEUS

0 3 6 9 km

sources : Bd Topo IGN 2020 ;
Bd OCS CIGAL 2019 ; NOAA_
VIIRS Vue nocturne du 3 mai 2021
réalisation : ADEUS, mars 2022

3

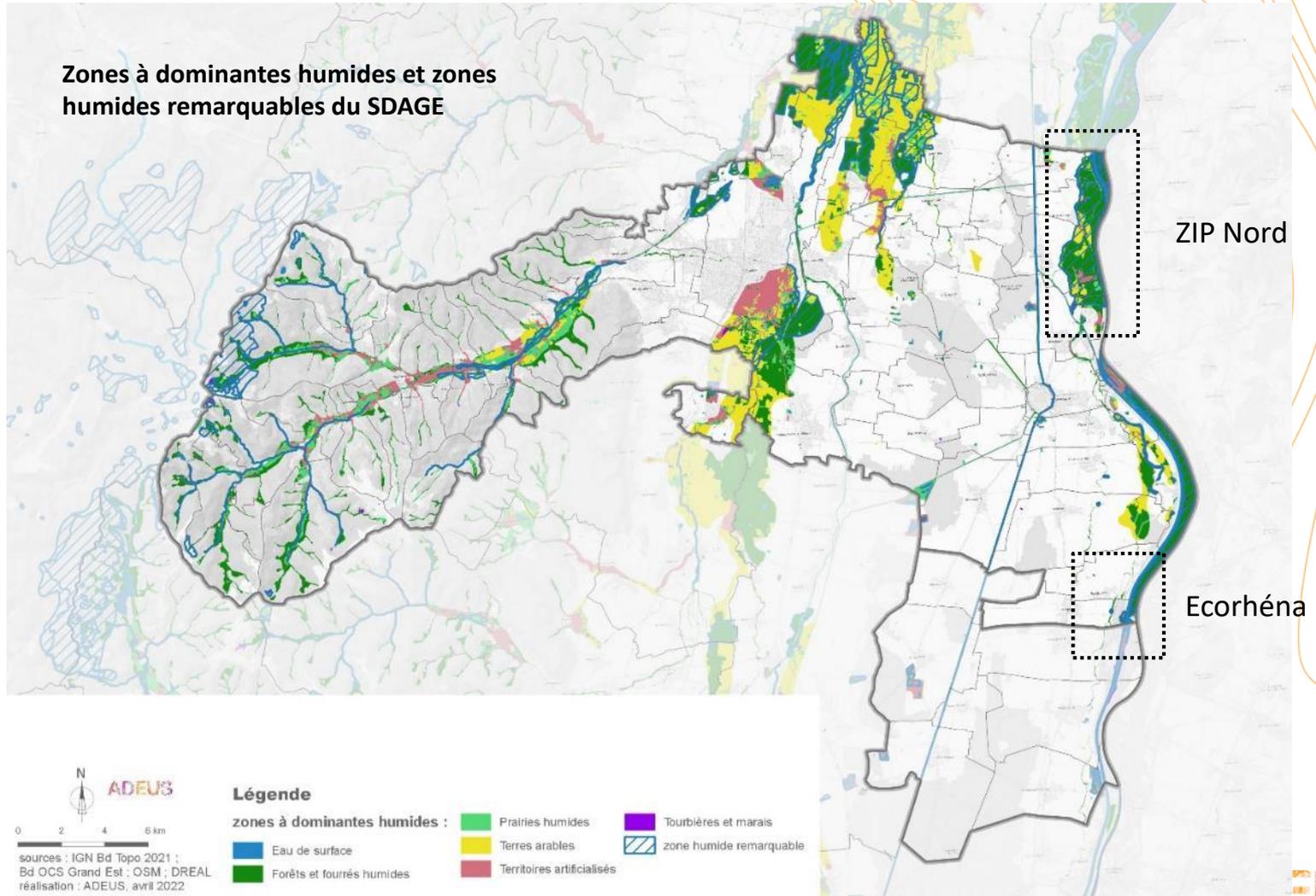
Trouver un équilibre
entre les choix de
développement et le
fonctionnement
écologique du territoire

Les orientations du DOO relatives à la
gestion durable des ressources et la
prévention des risques

Préserver les cours d'eau et les zones humides

Des zones humides préservées, mais une vigilance sur les grands projets ZIP et Ecorhéna

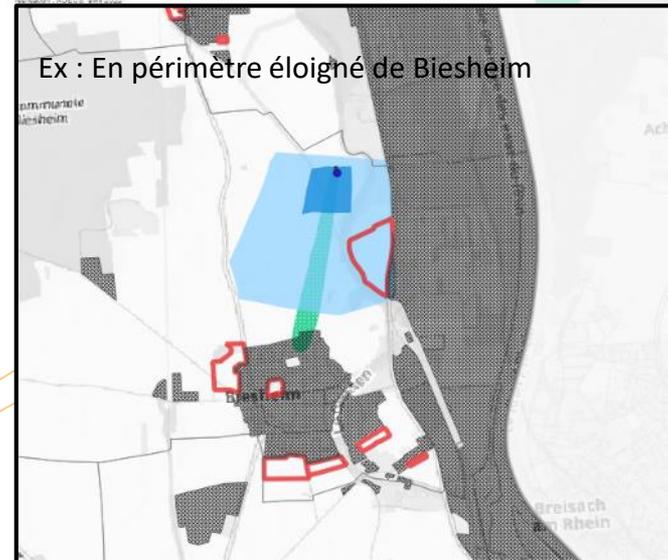
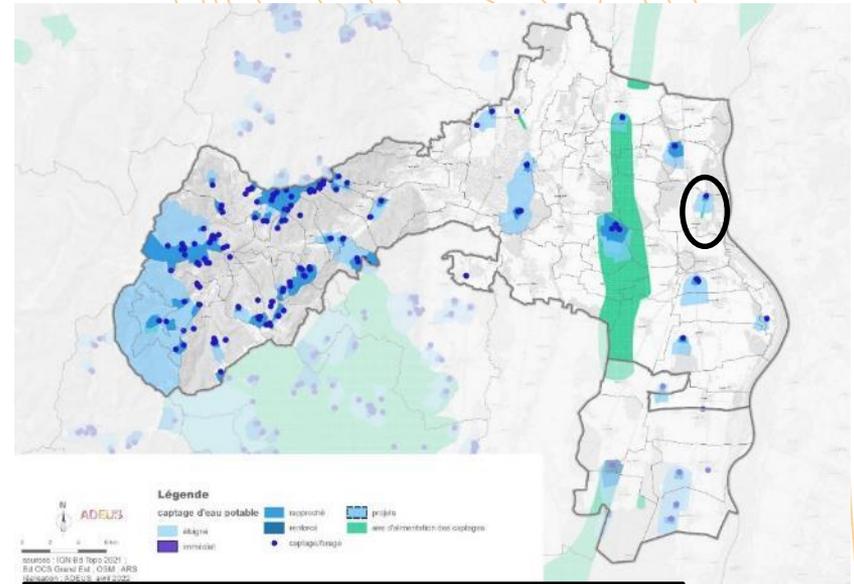
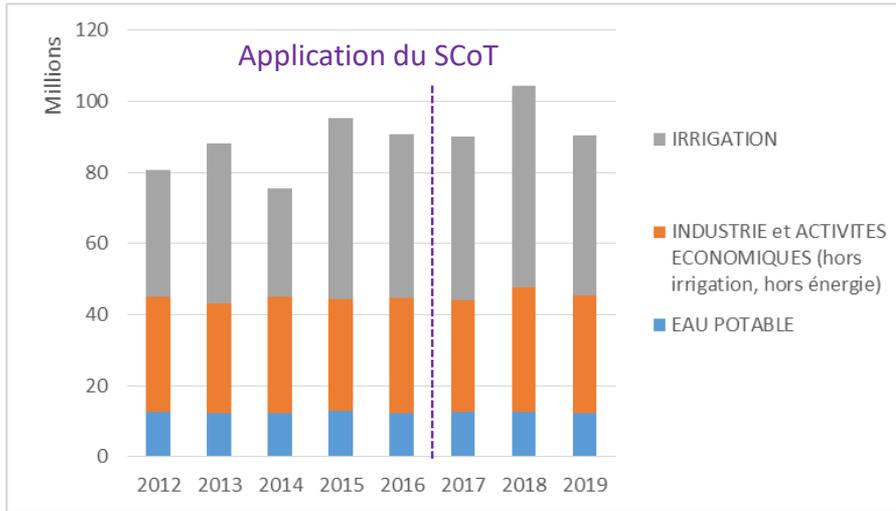
31- Conserver au maximum les caractéristiques du réseau hydrographique et les zones humides



La pression sur la ressource en eau

Des signaux faibles, mais des consommations qui peinent à diminuer vers plus de sobriété

31- Préserver la ressource en eau en termes quantitatif et qualitatif

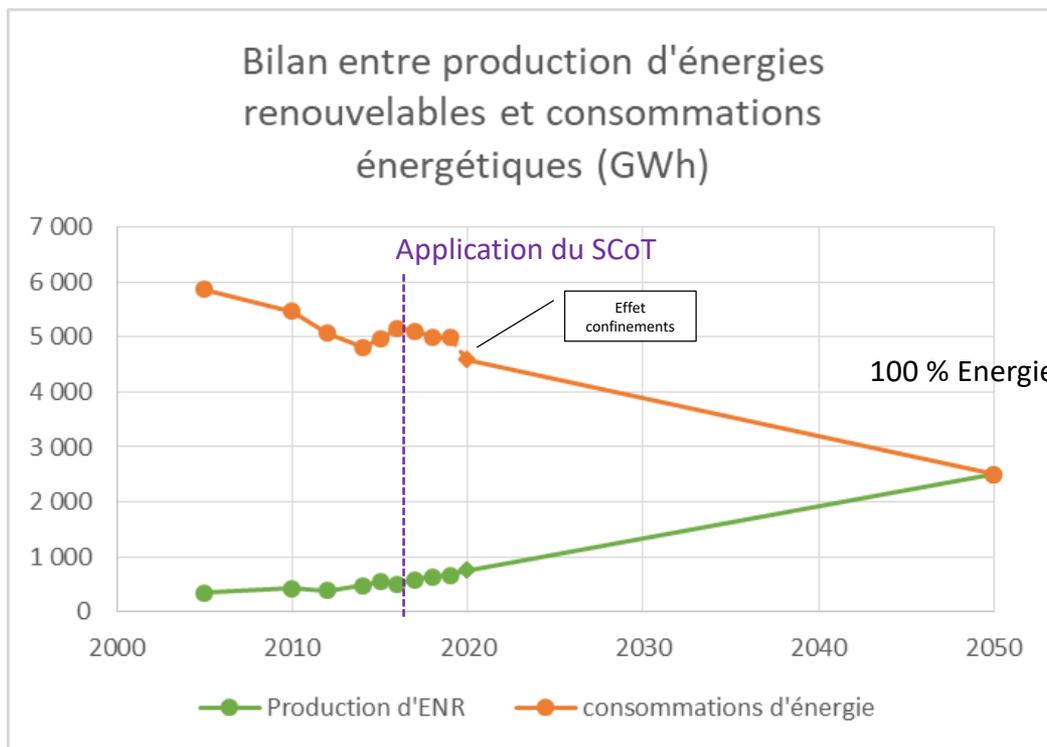


- La pression en eau potable reste stable malgré la croissance de population
- L'industrie et l'agriculture demeurent de gros consommateurs, en particulier dans la CC Pays Rhin Brisach.
- Des périmètres de captage éloignés plutôt épargnés par l'urbanisation.
- Une seule station d'épuration en non-conformité (en 2019) mais en rénovation

Développer les ressources énergétiques

Il faudrait plusieurs confinements successifs pour atteindre l'objectif

34- Favoriser le développement des énergies renouvelables

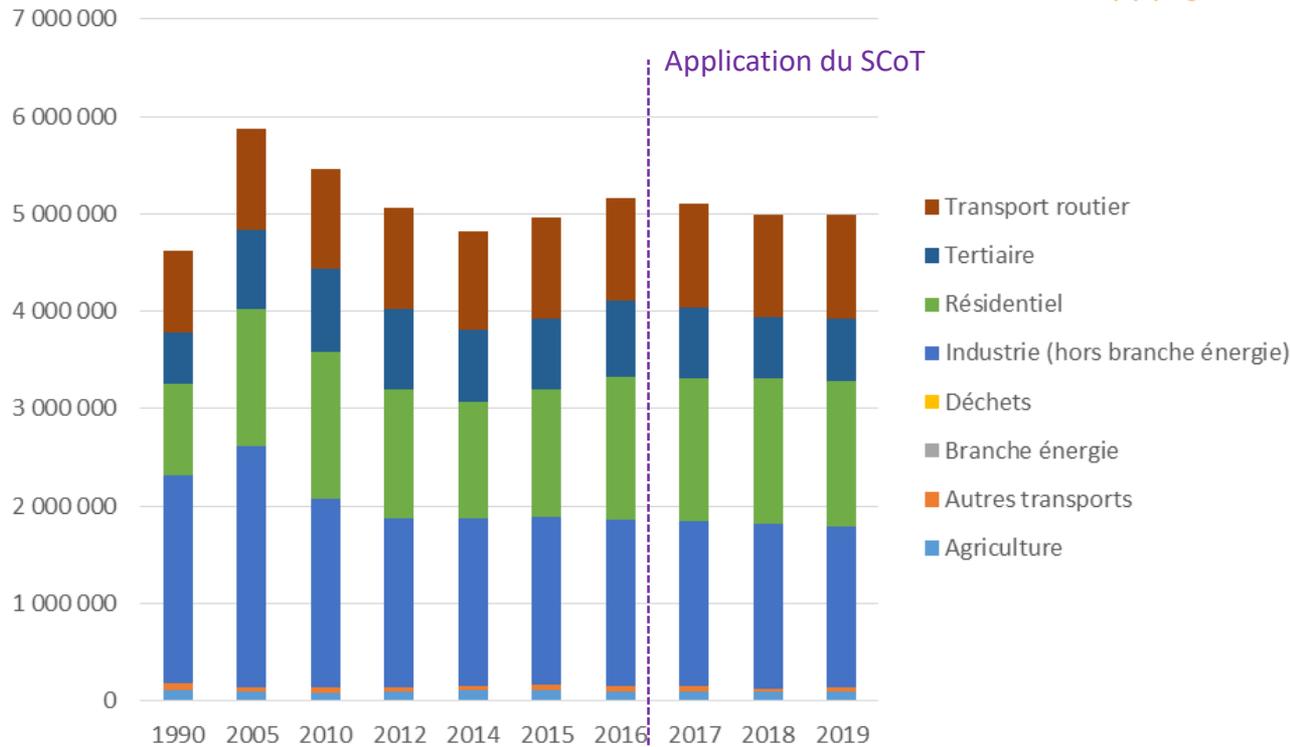


Comme pour les autres territoires :
- des efforts de sobriété
- un développement des énergies renouvelables

Source : ATMO Grand Est - Invent'Air V2021 - bilan énergétique 2020 de la France du CGEDD – avril 2021

La sobriété, corolaire à la production d'énergies

Pas de baisse significative. Les efforts sont portés par le secteur industriel



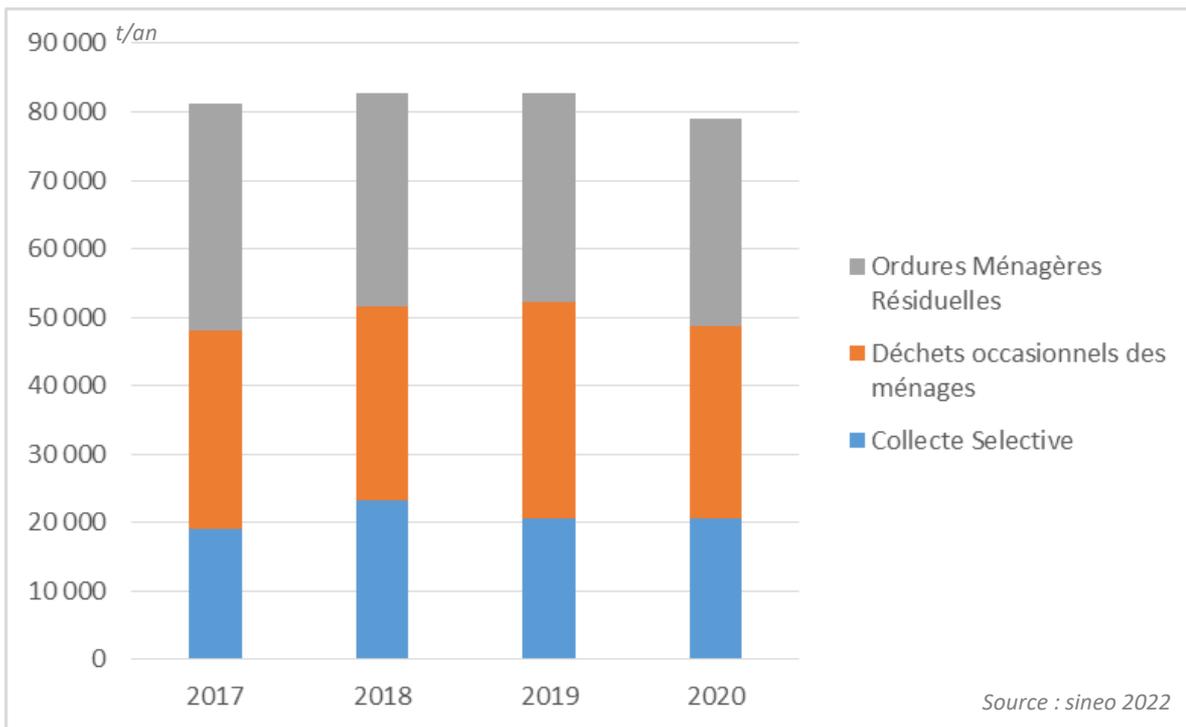
Source : ATMO Grand Est - Invent'Air V2021

Evolution de la consommation énergétique finale à climat réel en MWh du SCoT Colmar-Rhin-Vosges (Nouveau périmètre)

Gestion des déchets ménagers

Des signaux faibles, mais des consommations qui peinent à diminuer vers plus de sobriété

35- Réduire la production de déchet et améliorer le tri

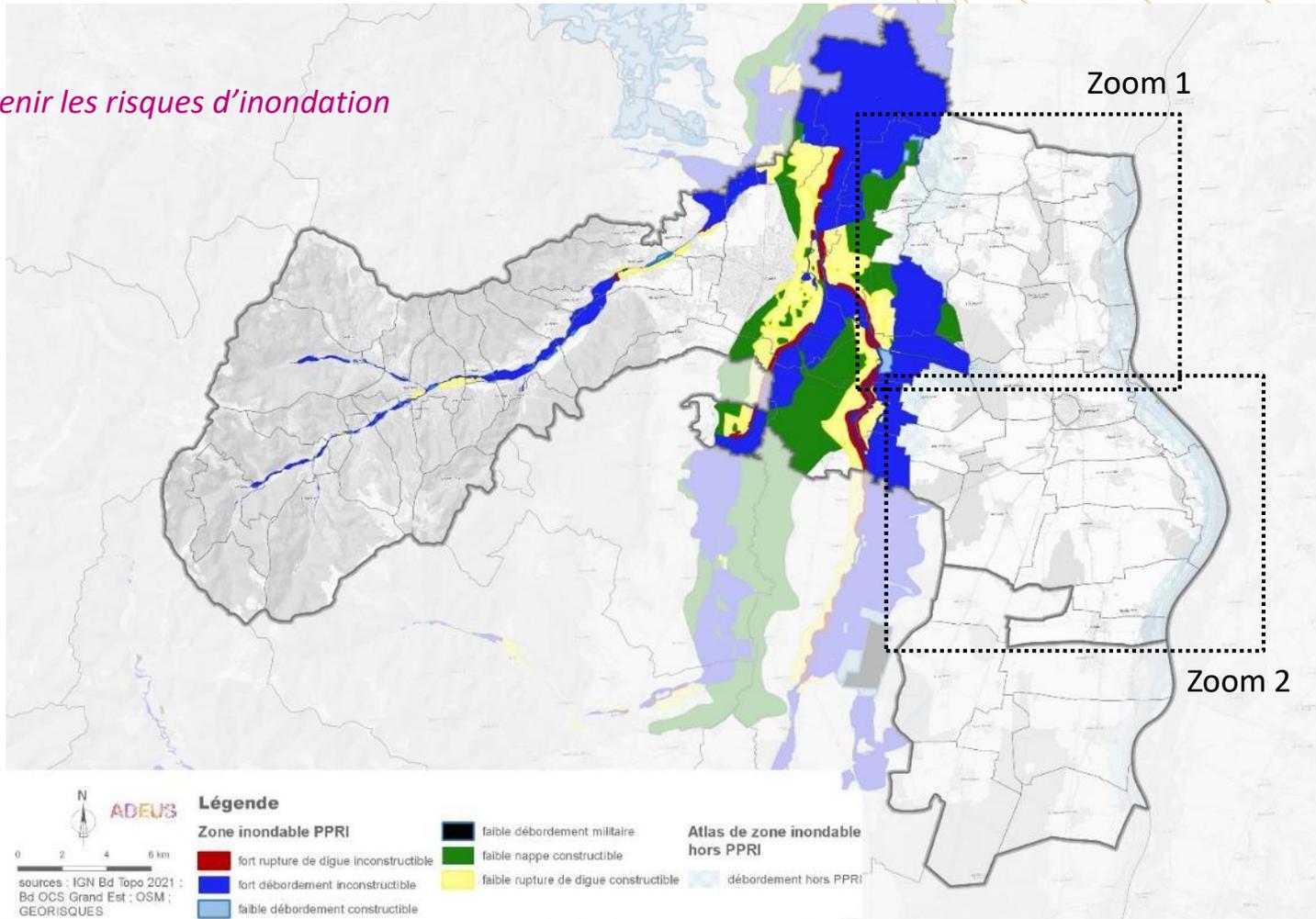


Pas de baisse significative des volumes de déchets produits, malgré les collectes sélectives.

Prévenir les risques d'inondation

PPRI pris en compte mais des extensions urbaines dans le Ried soumises à risque de débordement dans l'atlas des zones inondables (hors PPRI)

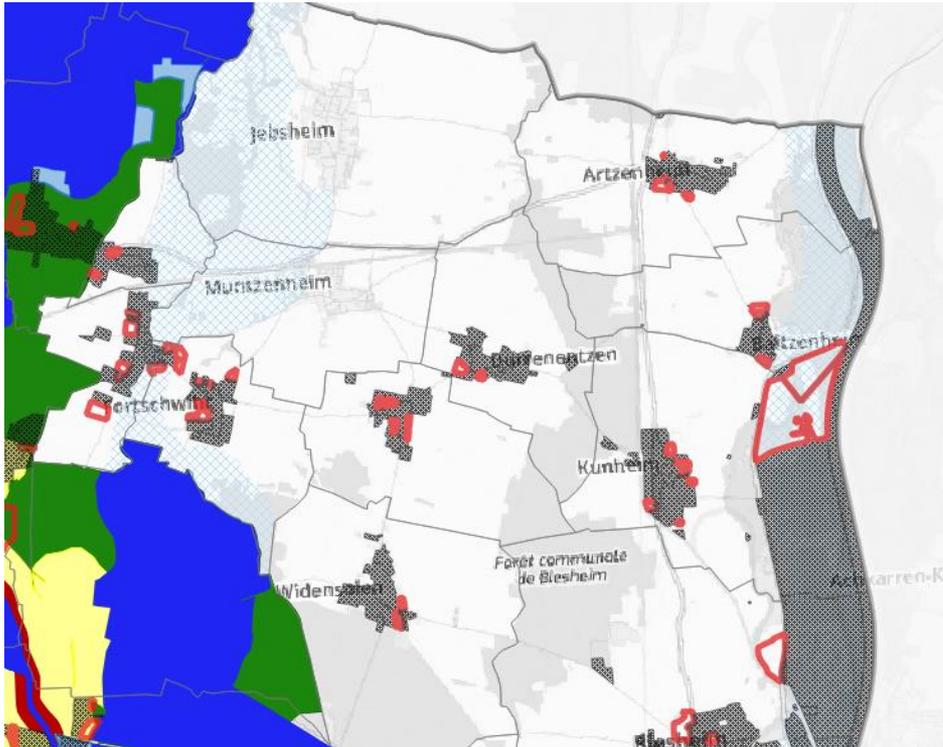
37- Prévenir les risques d'inondation



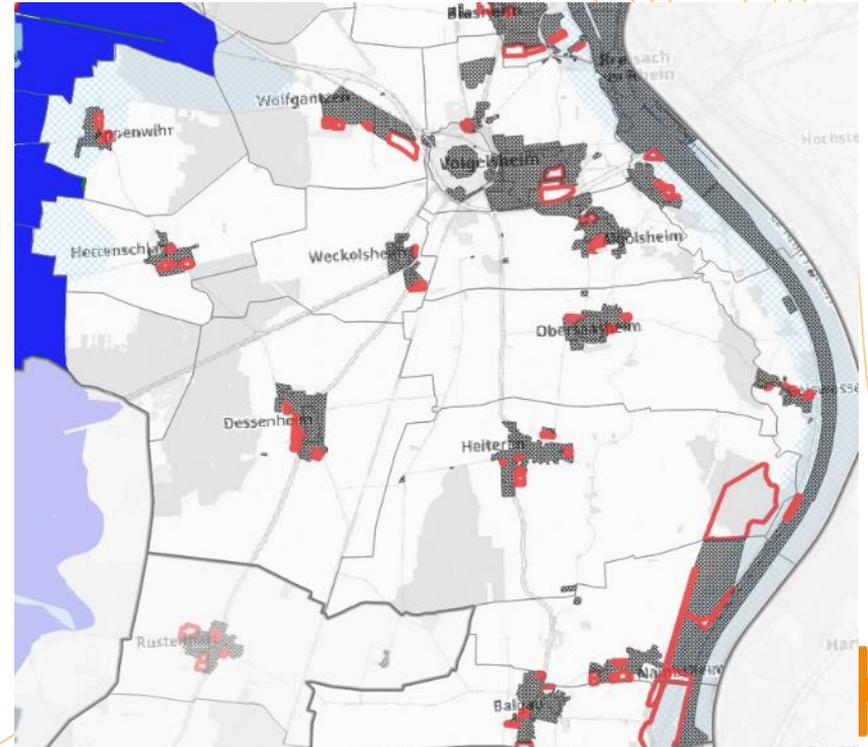
Prévenir les risques d'inondation

Une prise en compte dans le règlement PLUi de l'atlas des zones inondables

Zoom 1



Zoom 2

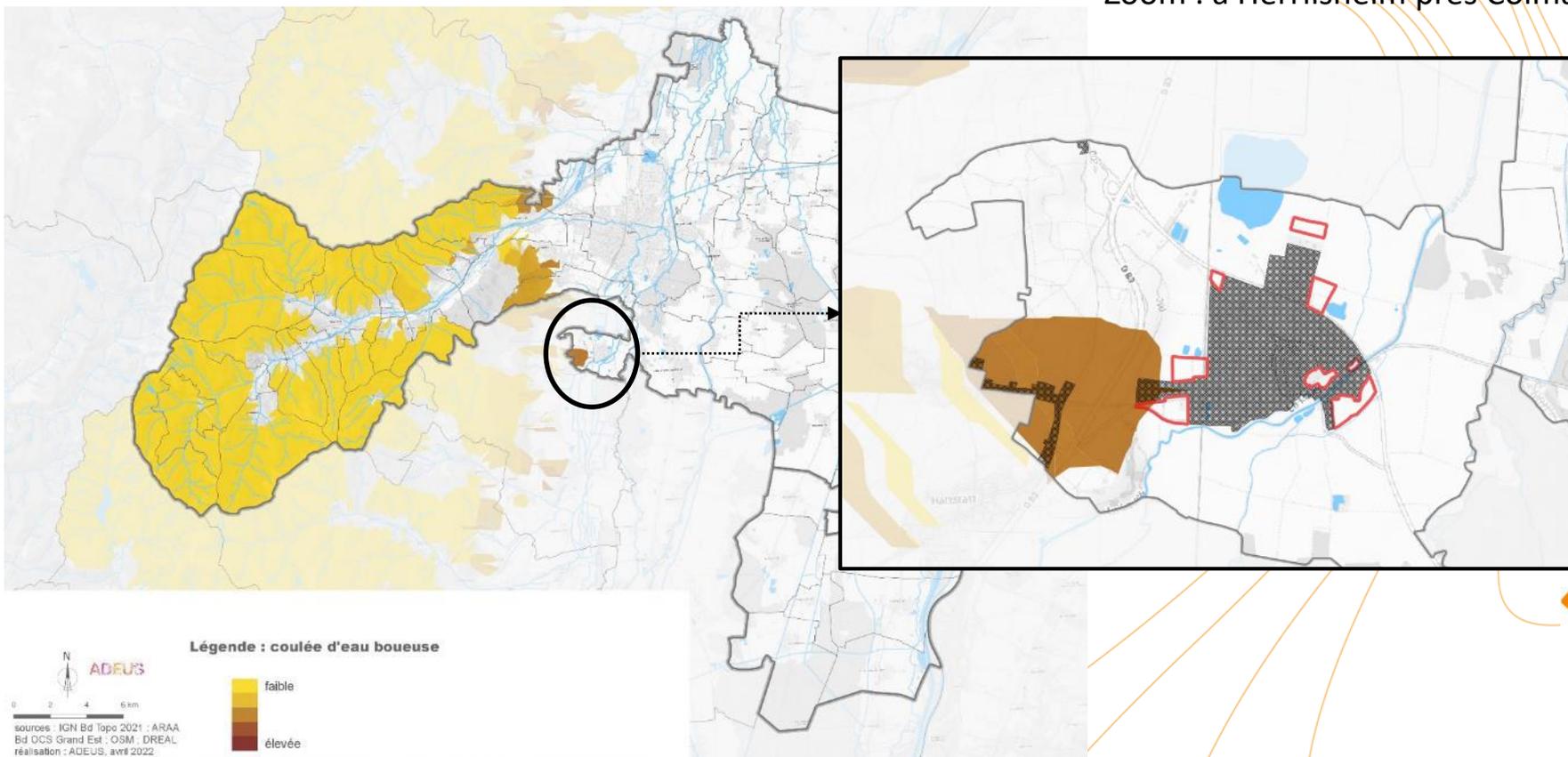


Prévenir les risques de coulées de boue

Un risque bien encadré avec cependant une sensibilité forte en amont de certaines zones d'extension

38- Prévenir les risques de coulées de boue

Zoom : à Herrlisheim près Colmar

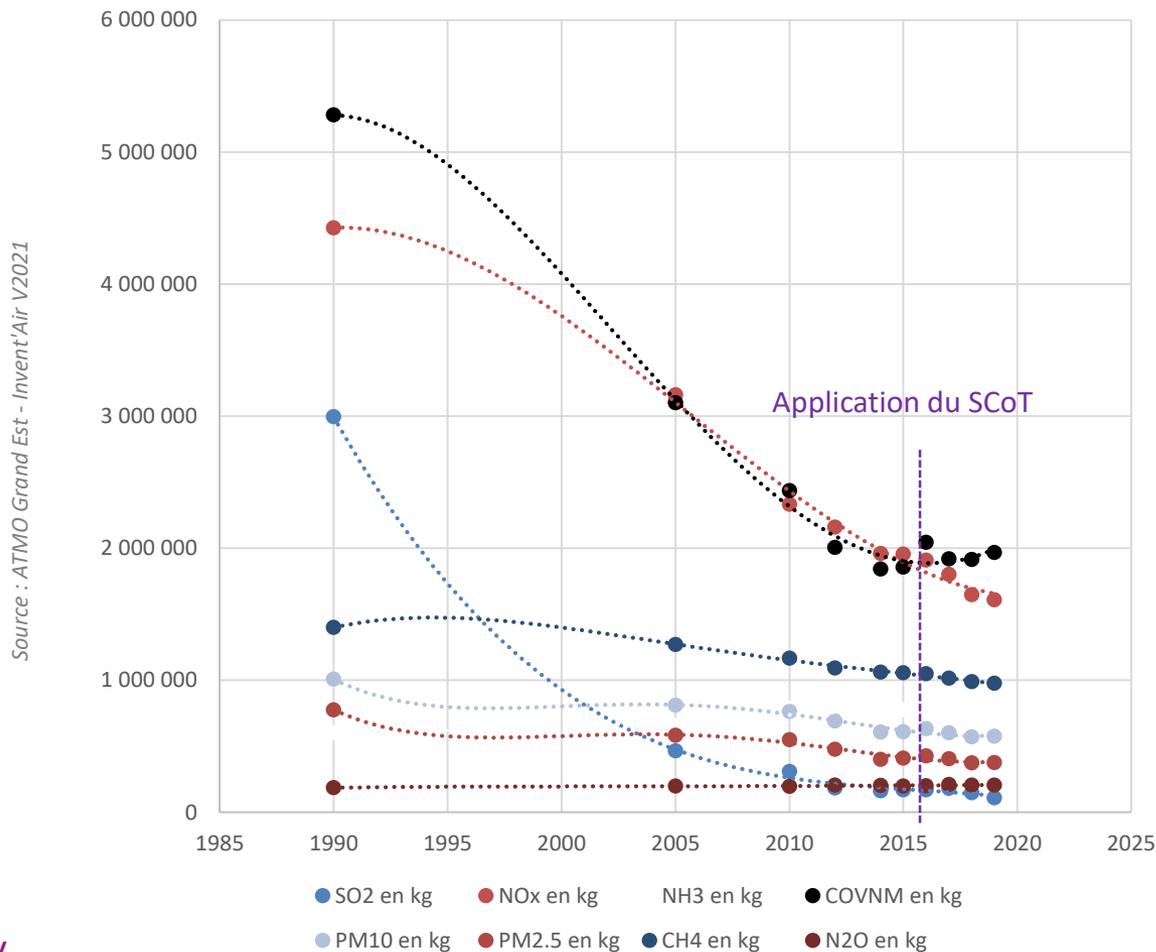


La qualité de l'air ne s'améliore pas

Un manque de recul pour apprécier les éventuels impacts du SCoT

40- Réduire la pollution de l'air et agir en faveur du climat

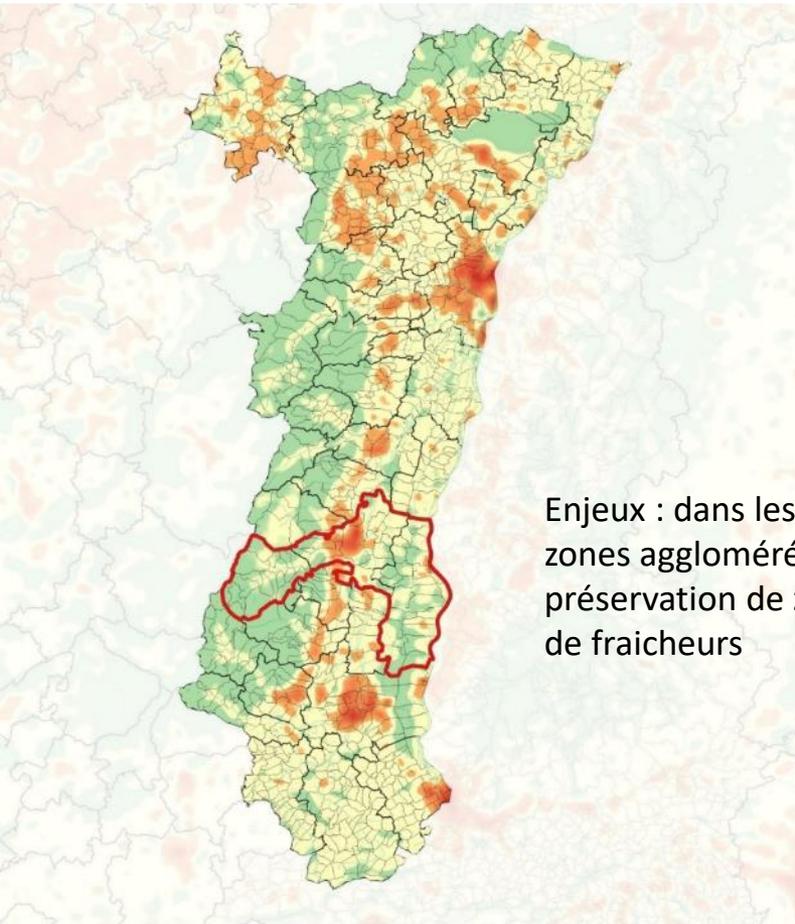
Pollution de l'air



Prendre en compte les évolutions climatiques

Le territoire du SCoT est vulnérable, mais moins que certains de ses voisins

Indicateurs de vulnérabilité : îlots de chaleur



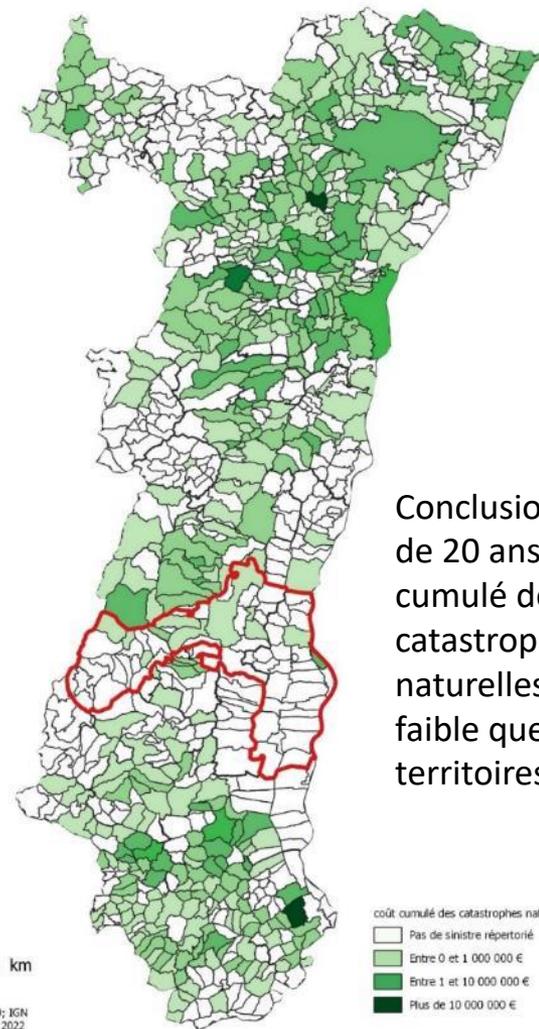
Enjeux : dans les zones agglomérées, préservation de zones de fraîcheurs

Phénomène d'îlot de chaleur urbain
Température nocturne de l'air à 23h30 (°C)
juin 2019



N
ADEUS
0 5 10 15 20 km
sources : NASA MODIS 2019 ;
Bd Google 2019 ;
réalisation : ADEUS, mars 2022

Indicateurs de vulnérabilité : coûts des catastrophes naturelles



Conclusion : en plus de 20 ans, coût cumulé des catastrophes naturelles plus faible que territoires voisins

ADEUS
0 10 20 km
source : ONCJ juillet 2020; IGN
réalisation : ADEUS, mars 2022

coût cumulé des catastrophes naturelles (1998-2020)
Pas de sinistre répertorié
Entre 0 et 1 000 000 €
Entre 1 et 10 000 000 €
Plus de 10 000 000 €

Bilan & Perspectives

Bilan

- ❖ Un bon encadrement du SCoT sur la préservation des trames vertes et bleues : peu de corridors et de réservoirs impactés ;
- ❖ Des coupures d'urbanisation plutôt respectées ;
- ❖ Un territoire important pour les trames noires et plutôt épargné par la pollution lumineuse ;
- ❖ Points de vigilances : périmètres ZIP nord et Ecorhéna, mais des études environnementales sont en cours.
- ❖ Points de vigilance très ponctuels sur les coulées boueuses.
- ❖ La qualité de l'air ne s'est pas améliorée alors que l'emploi reste concentré sur l'agglomération et que l'essentiel des déplacements se font en voiture...
- ❖ ... et que les secteurs dynamiques en production de logements sont parfois éloignés de l'accessibilité TC (plaine rhénane).

Perspectives

- ❖ La sobriété reste un enjeu majeur. Plusieurs indicateurs montrent qu'elle peine à se développer sur les enjeux de ressource en eau, de déchets générés ou de consommation d'énergie. *A relativiser au regard du faible temps de la période analysée.*

4

Concilier choix de développement avec l'offre en déplacements

Les orientations du DOO relatives à l'évolution des modes de déplacements et des réseaux de transports



L'évolution des modes de déplacements et des réseaux

La voiture toujours dominante

Evolution des modes de déplacements professionnels

Moyen de transport	2013	2018
Pas de transport	3,3%	3,7%
Marche à pied	7,7%	7,3%
Deux roues (motos et vélos)	6,1%	6,1%
Transports en commun	7,1%	7,2%
Voiture, camion, fourgonnette	75,8%	75,6%

Part autres que voiture	24,2%	24,4%
-------------------------	-------	-------

- Les moyens de transports utilisés par les actifs pour se rendre au travail n'ont presque pas évolué.
- La part des ménages possédant au moins une voiture a légèrement augmenté.

Evolution du taux de motorisation des ménages

EPCI	2008	2013	2018	Évolution 2013-2018
Colmar Agglo	83,5%	83,4%	85,2%	1,8 pt
CCPRB	93,4%	93,6%	94,1%	0,5 pt
CCVM	87,1%	88,7%	89,6%	0,9 pt

Échelle : SCoT et armature urbaine

Données : INSEE RP 2013 & RP 2018

Bilan & Perspectives

- ❖ Une utilisation de la **voiture** encore **dominante** par rapport à l'usage des transports en commun et mobilités actives.
- ❖ Le projet de liaison **Colmar – Freiburg** : un enjeu majeur.
- ❖ La fréquentation TER s'est développée entre 2015 et 2019. La ligne **Colmar – Metzeral** est un réel **atout à renforcer**.
- ❖ **Peu d'évolution** du réseau de transports en commun et mobilités actives sur le temps court, **mais des signaux positifs** concernant le développement des réseaux.
- ❖ Des **atouts** pour le **transports de marchandise** : aménagements de la RD415, localisation des ZA Rhénanes au bord du Grand Canal d'Alsace, potentiel des ZA reliées au fer (ex : ZI Nord de Colmar).
- ❖ Une marge importante à franchir dans le SCoT au niveau des **mobilités en lien avec la transition énergétique**.

Merci pour votre attention

Équipe projet : Stéphane DREYER, Jérôme HOHL,
Vincent FLICKINGER, Baptiste GOURAUD, Mathieu
LAVENN, Pierre-Olivier PECCOZ, Christelle STABILE,
Stéphane WOLFF

WWW.ADAUHR.FR

WWW.ADEUS.ORG

Aout 2022

